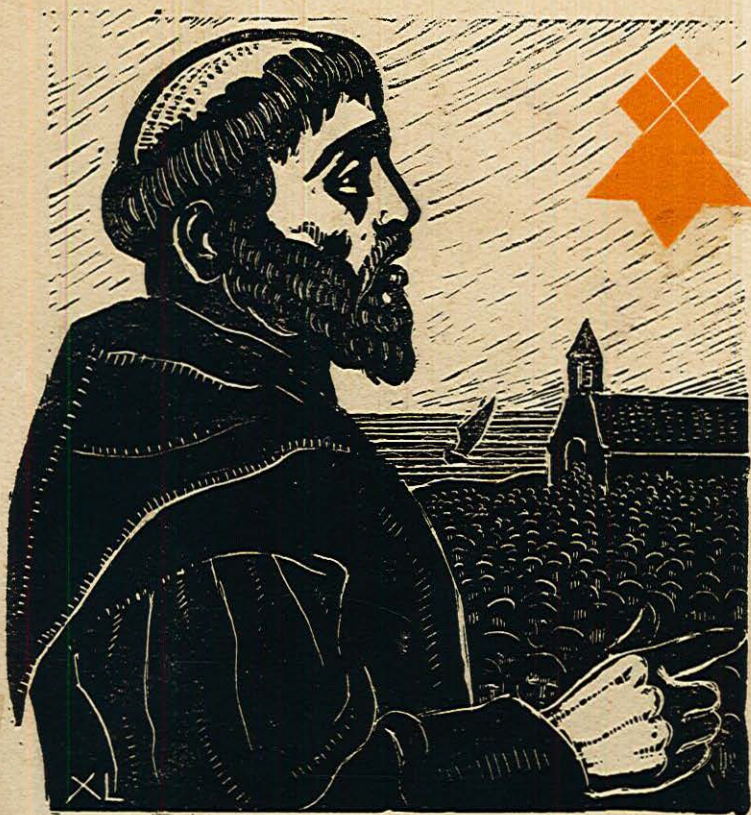


P. FULGENCE de GOUDELIN

CAPUCINS BRETONS



COUVENT DES CAPUCINS — ROSCOFF, 1937

CAPUCINS BRETONS

P. FULGENCE de GOUDELIN

CAPUCINS BRETONS

XVII^E-XX^E SIÈCLES

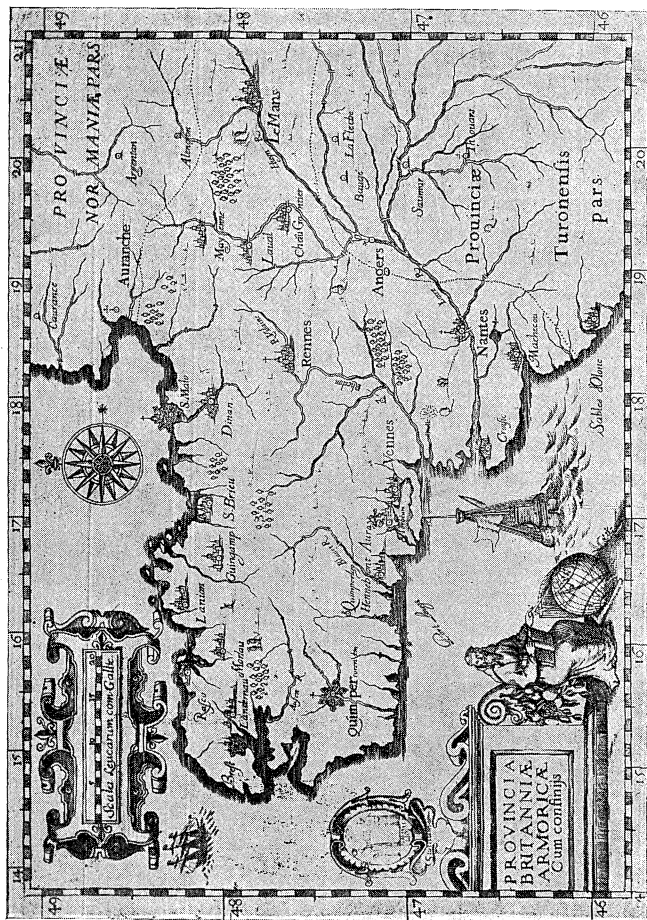
Ramassez les miettes qui sont restées
de peur qu'elles ne se perdent.

(JOA, VI, 12.)



COUVENT DES CAPUCINS — ROSCOFF

1937



Carte de la Province capucine de Bretagne, 1649.

NIHIL OBSTAT :

P. GODEFROY DE PARIS.
Archiviste Provincial, Censeur.

23 septembre 1936

IMPRIMI POTEST

P. BENOIT-JOSEPH.
Ministre Provincial.

10 novembre 1936.

IMPRIMATUR :

P. JONCOUR.
V. G.

Quimper, 13 novembre 1936

Tous droits réservés.

HOMMAGE FILIAL

AU

T. R. P. BENOIT-JOSEPH D'EMBRY

MINISTRE PROVINCIAL

APPELÉ PROVIDENTIELLEMENT A OUVRIR A SES RELIGIEUX
L'ANCIEN COUVENT DE ROSCOFF.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2021

AU LECTEUR

« Quand donc enfin les Capucins cesseront-ils de vouloir pratiquer l'humilité jusqu'après leur mort? Tous les Ordres ne portent pas cette vertu aussi loin.

Pourquoi les Capucins ne laissent-ils, ne font-ils pas passer à la postérité les gloires éclatantes de leur grande famille? » (Lettres de G. Hanotaux à l'abbé Dedouvres).

« Il n'est que trop vrai, les Capucins n'ont presque rien fait jusqu'à nos jours pour sauver la mémoire d'un de leurs plus grands hommes. » Il s'agit du P. Yves de Paris (Brémend, *Histoire Littéraire du sentiment religieux*, t. I, p. 423).

Dieu nous garde de souscrire au jugement porté par M. Hanotaux sur les autres religieux.

Disons seulement que le reproche formulé par les deux académiciens n'est pas absolument injustifié et qu'on connaît assez peu les belles pages de l'histoire des Capucins.

Peu d'Ordres cependant furent plus populaires, aussi bien en France qu'à l'étranger. Cette popularité, ils la devaient à leur simplicité, à leur esprit de détachement, et surtout aux services spirituels et matériels qu'ils rendaient aux populations.

« Apôtres du peuple, avec leur corde et leurs pieds à vifs » a écrit Lacordaire. « Hommes de peste et de feu » disait le peuple, faisant allusion à leur conduite courageuse pendant les épidémies et à l'occasion des sinistres.

Auteurs mystiques, théologiens, missionnaires, prédicateurs, presque tous sont oubliés. Parmi ceux qui ont survécu, citons :

Ange de Joyeuse, Thomas de Charmes, Bernardin de Picquigny, Ambroise de Lombez et le célèbre Père Joseph, le confident de Richelieu, connu dans l'Histoire de France sous le nom d'Eminence grise.

Si maintenant nous passons aux Capucins de Bretagne, nous constatons un oubli plus total encore. Rien ou presque rien n'a été écrit à leur sujet. Et pourtant, ils ont, eux aussi, leur histoire, toute d'austérité et de dévouement, ils ont leurs missionnaires, leurs écrivains, leurs martyrs. N'y a-t-il pas là une injustice à réparer? Souhaitons que, dans un avenir prochain, il surgisse un de ces hommes avertis, soit religieux, soit franciscanisant, qui mette au grand jour l'œuvre si variée et si féconde des Capucins bretons. Les documents s'accumulent et n'attendent plus que l'ouvrier.

Quant à nous, après avoir parcouru attentivement des études qui ont trait à nos aînés, nous avons été saisi d'admiration et bien que conscient de notre insuffisance, il nous a paru qu'il ne fallait pas tarder davantage et nous nous sommes mis au travail.

Ce n'est qu'une ébauche, un récit succinct de trois cents ans de labeur apostolique, de prières et de souffrances. Le peu que nous en dirons attestera que la Province des Capucins de Bretagne est toujours restée fidèle à la tradition franciscaine : soumission filiale à la Sainte Église et à ses représentants, vie intérieure et esprit d'apostolat.

Nous déposons ce modeste travail aux pieds de saint Yves, patron de l'ancienne province bretonne, et aux pieds de sainte Anne qui a eu les Capucins comme premiers organisateurs de son pèlerinage.

Grâce à l'obligeance d'un érudit, le P. Armel d'Étel, l'auteur a eu entre les mains de nombreuses notes et de précieux manuscrits qui ont singulièrement facilité sa tâche. Qu'il lui soit permis, en commençant, d'adresser au bienveillant confrère l'expression de sa reconnaissance.

I

LES CAPUCINS. LEUR VIE

L'origine des Capucins remonte à 1525, quelques années seulement après la division de l'Ordre en Frères Mineurs Observants et Frères Mineurs Conventuels. Ils venaient ainsi former la troisième branche de l'Ordre de Saint-François.

Les débuts furent pénibles, contrariés par des obstacles de toutes sortes. Ayant, presque dès le principe, reçu du pape Paul III interdiction de s'établir hors de l'Italie, ce n'est qu'en 1574 que les premiers Capucins s'établirent en France. Un an auparavant, le pape Grégoire XIII avait révoqué l'édit de Paul III, leur laissant pleine et entière liberté de se répandre partout où les conduirait leur zèle apostolique (6 mai 1573). Les deux premières fondations dont fassent mention les chroniques sont celle de la rue Saint-Honoré (juillet 1574) et celle de Meudon établie très peu de temps après.

A peine installé en France, l'Ordre prospère et les vocations affluent : fils du peuple, bourgeois, nobles, les postulants viennent de tous les milieux. Fait digne de remarque, ces religieux qui font profession de la plus étroite pauvreté voient venir à eux les représentants de la plus haute aristocratie de l'époque. On connaît la piquante réflexion d'un

auteur contemporain : « On appelle la religion des Capucins la Religion noble, parce que les nobles y accourent en foule. » Citons quelques noms : Le *Père Ange de Joyeuse*, des ducs de Joyeuse; le *Vénérable Père Honoré de Champigny*, frère du premier Président du Parlement de Paris; le *Père Henri de Bourbon-Lorraine*, fils du prince de Lorraine; le *Père Archange*, des ducs d'Épernon; le *Père Henri*, neveu du roi Henri IV; le *Père Henri*, des ducs de Montmorency; le *Père Agathange*, des ducs de Villars, etc..., etc...

Comme par enchantement, les couvents se multiplient. Chaque ville de quelque importance veut avoir le sien. On peut juger de la grande popularité des Capucins par l'épisode suivant, consigné dans une chronique de l'époque. Il est relatif à la fondation du couvent de Tours. La ville a donné un terrain, mais un terrain qui est inégal, tout en fossés. Pour le rendre utilisable, il faudrait niveler deux collines. Aussitôt, plus de trente mille personnes se mettent au travail. L'élan et l'enthousiasme sont tels, que des hérétiques de la ville s'écrient, avec une pointe d'amertume : « *L'esprit de Dieu est dans ces religieux qui font travailler pour eux tout le monde gratis, pendant que nous, pour de l'argent, nous ne trouvons aucun ouvrier.* »

En moins de cent ans, il y a en France, plus de 8.000 Capucins répartis dans 441 couvents, groupés eux-mêmes en 16 provinces. Ce chiffre devait s'accroître encore dans les premières années du XVIII^e siècle.

En Bretagne, l'accueil fait aux Capucins ne fut pas moins empressé que dans le reste de la France. L'Ordre y était à peine connu que déjà de nombreuses recrues bretonnes envahissaient les couvents de Touraine, de Normandie, de l'Île de France. Il suffit, pour le constater, de parcourir la liste des *Mille premiers Capucins de Bretagne* dressée par le P. Balthazar de Bellême, et publiée en 1895 par le P. Emmanuel de Lanmodez.

Fondée en 1629, la province de Bretagne compta 31 couvents qui durèrent jusqu'à la Révolution, dont 12 dans les diocèses bretonnants, le reste dans la Haute-Bretagne et pays limitrophes; à ce nombre il faut encore ajouter le couvent de Lisbonne (Portugal).

Que sont devenues les archives de ces diverses maisons religieuses? La *Bibliothèque Franciscaine Provinciale*, (26, rue Boissonnade, Paris), possède celles des couvents du Croisic et de Mayenne, mais on retrouve à Paris, à Rennes, à Quimper, à Quimpérle, à Landerneau, etc..., etc... en un mot aux *Archives Départementales* ou dans les *Bibliothèques Municipales* des villes où nous avons des établissements, des *Archives* provenant de ces couvents et en portant le sceau (note du P. Godefroy de Paris, *Archiviste Provincial*).

Nous connaissons ainsi un ensemble de faits assez éloquent pour témoigner du bon travail accompli par les Capucins bretons, soit dans les limites de leur Province, soit dans les Missions à l'étranger que le Saint-Siège leur avait confiées.

Dans le bref historique qui rappelle la fondation des différents couvents, on voit évoluer, à côté des gens du peuple et des bourgeois, des nobles et des évêques, des personnages comme le *duc de Mercœur*, *Richelieu*, *Vauban* et *Duguay-Trouin* qui tiennent à marquer leur sympathie aux fils de saint François.

Notons que la Province¹ des Capucins de Bretagne, placée sous le vocable de *Saint-Yves*, englobait les diocèses sui-

1. On appelle *Province* dans les ordres religieux une étendue de pays sur lequel s'élève un certain nombre de couvents plus ou moins considérable.

Le *Provincial* est le supérieur de tous les couvents d'une province, le *Définit* est l'assistant du P. Provincial.

Le *Gardien* est le supérieur d'un couvent canoniquement érigé.

En entrant en religion, les Capucins abandonnent leur nom de famille et leur nom de baptême pour prendre un nom de saint qu'ils font suivre du lieu de leur naissance ou d'une localité importante voisine de leur pays d'origine.

vants : Rennes, Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper, Vannes, Nantes, Le Mans, Luçon, et une partie des diocèses d'Angers et de La Rochelle.

DESCRIPTION DES COUVENTS.

Ces maisons étaient généralement construites sur un même modèle : un carré de bâtiments à un étage avec cloître intérieur. La chapelle qui formait un côté de ce carré était sans style comme le reste des constructions; elle comprenait : trois ou cinq autels avec des chandeliers de bois travaillés au tour, son plus bel ornement était la propreté.

Chaque couvent possédait douze à vingt cellules, sauf les maisons d'études nécessairement plus spacieuses. Le mobilier ne pouvait exciter la convoitise d'aucun visiteur. Rien de plus simple qu'une cellule : un lit formé de trois planches posées sur deux tréteaux, d'une paillasse avec quelques couvertures, une table de travail en bois blanc, quelques livres, une chaise, un crucifix et une image de la Vierge.

L'enclos variait d'étendue suivant la libéralité des fondateurs, mais ne dépassait guère deux à trois hectares. Certains couvents, comme ceux de Brest et Quimperlé, étaient loin d'avoir cette superficie. En plus du jardin potager, chaque communauté tenait à avoir un verger ou tout au moins une allée d'arbres qui servait de lieu de récréation.

Les Capucins ne possédaient ni ferme, ni propriété en dehors de leurs couvents. Ils avaient pour vivre les dons, les honoraires de messes et de prédications, et la quête faite en nature.

VIE INTÉRIEURE DES COUVENTS.

La règle de Saint-François et les constitutions particulières de l'Ordre déterminent l'emploi de la journée du reli-

gieux Capucin. C'est une vie mixte, partagée entre la prière et le travail intellectuel ou manuel.

Dans une communauté canoniquement érigée, l'office canonial de jour et de nuit est de rigueur. A minuit, matines et laudes au chœur; le matin une heure d'oraison suivie de la messe conventuelle; psalmodie des différentes heures du jour; le soir encore seconde oraison. Le vrai Frère Mineur a toujours présent à l'esprit la recommandation du Séraphique Père à ses enfants : « Qu'ils s'efforcent par-dessus tout de posséder l'esprit du Seigneur et sa sainte opération », c'est-à-dire de mener une vie d'union à Dieu.

De combien de prières, de sacrifices, de pénitences, n'ont pas été témoins les murs de ces couvents aujourd'hui disparus! Car la ferveur y a régné jusqu'à la Révolution. L'abbé Tresvaux du Fraval, qui les avait connus, affirme que Chartreux et Capucins n'avaient pas perdu l'esprit de leur sainte vocation.

Le peuple aimait ces religieux qui vivaient dans le silence, la prière et le travail; il savait que le couvent était le paratonnerre spirituel du pays et que ses habitants priaient pour ceux qui prient mal ou qui ne prient point. Il devinait, avec son bon sens, que ces prières multipliées de jour et de nuit rétablissaient l'équilibre nécessaire entre le ciel et la terre, nécessaire parce que sa rupture provoque le trouble et dans les âmes et dans la société.

LE RECRUTEMENT.

Le recrutement se faisait, comme pour le clergé séculier ou régulier, dans toutes les classes de la société. A côté de fils de laboureurs et de bourgeois, on trouve des représentants de la noblesse de Bretagne. Voici quelques noms extraits du *Bullaire de l'Ordre*, tome V :

De Saint-Bedan, du Bourg-Blanc, de la Brenière, de Bruc, de la Brunelaye, de Becdelièvre, de Carpont, de Coat-loury, de Coatpont, de Coatalio, de Guaspern, de Pomorio, Gégon de Trémour, de Keralio, de Kergariou, de Porzem-parc, de Kermélec, de Kervanoël, le Mintier de la Motte-Basse, de Lorgeril, de Montferrand, de la Morandais, de la Motte-Vauvert, de la Roche Saint-André, Le Rouge du Marc'hallac'h, de la Salle-Launay, de la Saudray, etc., etc. La famille de Keraly compta en même temps quatre frères sous la bure franciscaine¹.

A ces noms fournis par le *Bullaire*, nous pouvons ajouter ceux de Guerdavid, de Kerven, de Kerjean.

Est-il besoin d'ajouter que ces fils de la noblesse ne jouissaient au couvent d'autre privilège que celui que pouvaient leur mériter leur piété et leur zèle? Tout comme les autres religieux, ils étaient tenus à la vie commune et aux austérités de la Règle.

1. P. Michael a Tugio, *Bullarium O. F. M. Capuccinorum*, T. V, p. 103, 1748, *Romae*.

II

LES FONDATIONS

Et nous en arrivons aux fondations de couvents. Les limites que nous nous sommes imposées dans cette brochure ne nous permettent pas de nous étendre sur mille et mille détails d'un intérêt réel, mais qui appartiennent à l'histoire anecdotique, nous nous contenterons de citer les villes qui ont bénéficié d'un couvent avec la date de fondation et le nom du personnage qui a joué le rôle principal dans chaque fondation.

NANTES (1593).

Nous ne surprendrons pas le lecteur quand nous lui dirons que le premier couvent établi en Bretagne le fut à Nantes, la vieille résidence de nos anciens ducs. Les Capucins y furent appelés par le chef de la Ligue, le duc de *Mer-cœur*. Après un court séjour au quartier du Marchix, ils s'installèrent sur un plateau dominant la Loire dans la paroisse Saint-Nicolas. Le cours Cambronne marque aujourd'hui l'emplacement de cette communauté.

RENNES (1604).

Rennes, la rivale de Nantes en piété et en institutions religieuses, reçut les Capucins au début du XVII^e siècle. Un compte-rendu d'une séance tenue le 14 juillet 1604, par l'Assemblée des nobles et bourgeois, nous apprend qu'un terrain est concédé aux Pères « à titre d'aumône et de charité sans charge d'aucune prière ou fondation ». La première pierre de la chapelle fut posée le 31 mai 1605, ainsi que le témoigne l'inscription trouvée dans les fondements (GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de Rennes*, t. III, p. 117, Fougeray, 1882. Rennes).

Le collège actuel de Saint-Martin a été construit sur les ruines de l'ancien couvent.

AURAY (1610).

En Basse-Bretagne, à Auray, ce n'est ni l'évêque du diocèse ni la communauté de ville qui demandent les religieux; ce sont les Pères eux-mêmes qui sollicitent l'autorisation de s'y établir. L'évêque pressenti donne volontiers son approbation; le 11 avril 1627, la chapelle est consacrée par Mgr de Rosmadec.

Debout encore avant la Grande Guerre, elle a été abattue pour construire une école de quartier.

MORLAIX (1611).

Il serait plus exact de dire Ploujean, car si le couvent fut bâti aux portes de Morlaix, il se trouvait réellement sur le territoire de Ploujean. Le fondateur en fut le marquis de

Kerjean dont les deux fils, les Pères Séverin et Joseph, illustrèrent plus tard l'Ordre des Capucins. L'établissement de cette communauté fut le résultat des prédications à Morlaix du fameux Père Joseph du Tremblay. La première pierre du couvent fut posée par le duc de Retz, en présence du recteur de Ploujean et du fondateur.

Son dernier Gardien, le Père Joseph de Roscoff, eut les honneurs du martyre (1794).

De cette maison, il reste seulement la porte d'entrée avec la date de 1612 et quelques pans de mur.



P. Joseph du Tremblay.

SAINT-MALO (1612).

L'initiative de cette fondation est due à l'évêque lui-même qui appela les Capucins dans sa ville épiscopale « pour l'avancement de la gloire de Dieu et procurer le salut des âmes ». L'église était sous le vocable de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. En retour de leurs aumônes, les Malouins n'hésitaient pas à demander aux Pères tous les secours spirituels. Beaucoup d'hommes des deux paroisses

de Saint-Malo et de Saint-Servan (le couvent était établi sur cette dernière paroisse) allaient y faire des retraites pour le plus grand bien de leurs âmes (A. MANET, *Grandes recherches* Mss. Bibl. de Saint-Malo).

QUIMPER (1613).

Les historiens ne s'accordent pas sur la date de fondation du couvent de Quimper. A défaut des archives conventuelles disparues dans l'incendie de 1785, à défaut des registres de Communauté de ville dont la collection est incomplète, nous admettrons la date de 1613 donnée par le vieux chroniqueur, le Père Balthazar de Bellême. On attribua aux Capucins la chapelle de Saint-Sébastien en la paroisse Saint-Mathieu. Le couvent, brûlé en 1785, fut rebâti, grâce à la haute bienveillance de l'évêque et à la générosité des habitants.

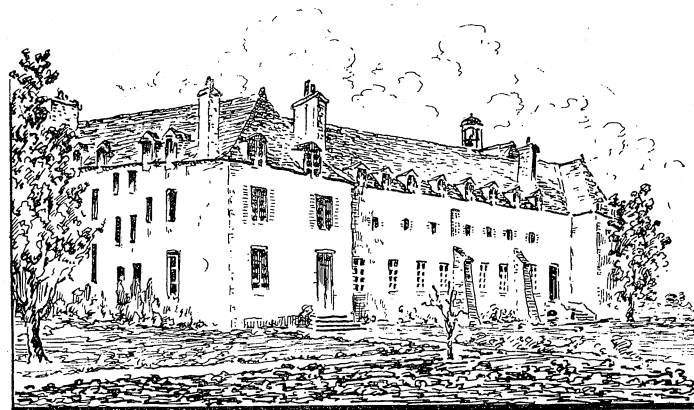
Rachetée après la tourmente révolutionnaire par la famille de Kergoz, cette maison fut occupée successivement par les Visitandines et les Dames du Sacré-cœur; sur son emplacement s'élève aujourd'hui le lycée des filles.

VANNES (1614).

Les Capucins furent appelés à Vannes par Laurent Peschart, conseiller au Parlement, sieur de Limoges qui leur donna un terrain à l'extrémité de la rue Calmon-Haut. Le roi Louis XIII permit aux religieux de prendre pour la construction du couvent les pierres du château ruiné de Lestrénic en Séné.

Pendant la peste de 1633, les Pères Anaclet de Rennes et Emmanuel de la Chapelle moururent victimes de leur dévouement.

Avec leurs confrères d'Auray, les Capucins de Vannes eurent à intervenir dans l'examen des apparitions de sainte Anne; le Gardien, Père Charles de Lamballe (René de Lorget), eut le rôle principal dans cette enquête dont l'heu-



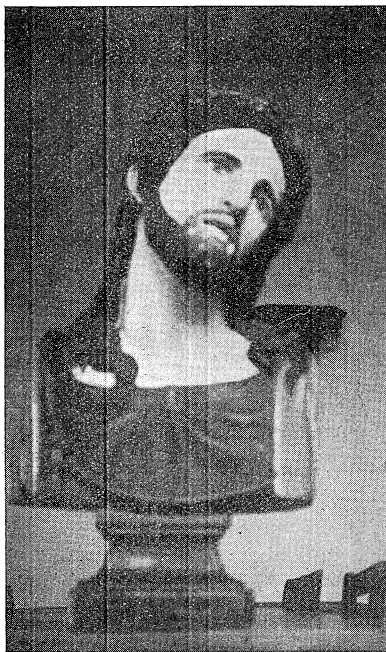
Ancien couvent de Vannes.

reuse issue contribua tant à la gloire de la Mère de Marie. Des bâtiments de l'ancien couvent remplacé aujourd'hui par le Grand Séminaire, il ne reste que les colonnes du cloître.

SAINT-BRIEUC ET GUINGAMP (1615).

L'année 1615 voit s'élever simultanément deux couvents à peu de distance l'un de l'autre. Le couvent de Saint-Brieuc est dû à la piété et au zèle du seigneur de Boisboissel. L'acte de fondation est dressé dans les termes ordinaires : « Pour la gloire de Dieu, pour la conservation et la prospérité de la religion catholique et romaine, pour le salut des âmes... Le

donateur fait remise aux Capucins de sa maison noble de la Grange-Bannerye, avec son enclos, pourpris et jardins... »



Buste de Christ (Anc. Couv.¹ de Saint-Brieuc).

Cette maison vendue à la Révolution est devenue l'Hospice Général tenu par les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. La chapelle, transformée en buanderie, vient d'être démolie¹.

Le 26 octobre 1614, requête du gouverneur de Guingamp, des vicaires, des juges, du maire et des habitants au P. Joseph du Tremblay « à ce qui lui plaise d'accorder auxdits un couvent et famille des dits religieux capucins ».

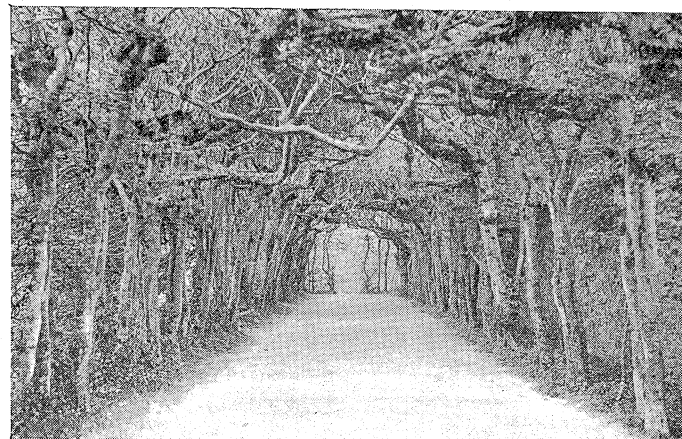
M. de Coatrieux, marquis de la Rivière, céda aux Pères son manoir de Penkèr... Aux objections qu'on lui fai-

sait, ce grand bienfaiteur répondit : *Quand il n'y aurait autre que luy seul, il bâtirait le dit couvent et nourrirait les pères capucins.* (Registre des délibérations de la communauté de ville).

Le couvent subsista, comme partout en Bretagne, jusqu'à la révolution, et sur son emplacement s'élève le collège de

1. Note de M. l'abbé Kévarec, aumônier (1936).

Notre-Dame, appelé encore les Capucins. On conserve dans le jardin, datant des religieux, une charmille célèbre dans toute la région.



Charmille des Capucins (Guingamp).

LE CROISIC (1617).

Ici, nous avons la bonne fortune de posséder en entier *Le livre du couvent*, c'est-à-dire les chroniques dressées par les différents Gardiens jusqu'à la Révolution. On y lit que ce sont les habitants qui ont désiré posséder les Capucins chez eux. La chapelle fut consacrée par Mgr Philippe, évêque de Nantes.

De cette maison, habitée par les sœurs de la Sagesse, il reste le mur de clôture et quelques pans de muraille.

DINAN (1620).

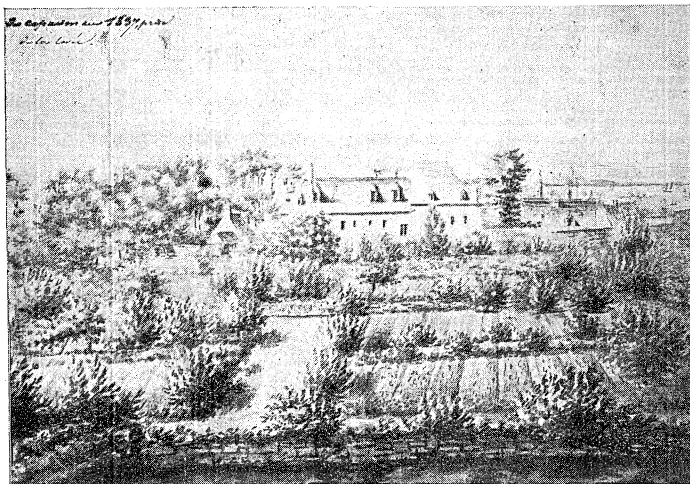
C'est à Jean d'Avogour, seigneur du Bois de la Motte qu'on doit la fondation de cette communauté. Les habitants

surent s'imposer de grands sacrifices pour avoir auprès d'eux les Capucins; un exemple de ce zèle nous est fourni par la corporation des cordonniers qui s'engagea à payer à elle seule la charpente de l'église et du couvent.

Depuis bientôt un siècle, ce couvent sert d'asile de vieillards dirigé par les Petites Sœurs des Pauvres.

ROSCOFF (1621).

Dès 1615, il est question d'établir une maison religieuse à Roscoff; le projet n'aboutit qu'en 1621. L'histoire de cette fondation est relatée dans une lettre du Père Bonaventure de



Couvent de Roscoff (1837).

Morlaix au Père Ambroise de Brest alors gardien de Roscoff. Le récit des délibérations ayant trait à l'affaire est extrêmement suggestif; on y trouve les noms de plusieurs personnalités de l'époque, entre autres celui du grand chantre

de Léon, René du Louet, qui devint plus tard évêque.

Comme les constitutions des Capucins leur interdisaient en ce temps-là d'entendre les confessions des séculiers dans leur chapelle, les Roscovites n'hésitèrent pas à s'adresser au Général de l'Ordre pour le prier de permettre aux Pères de déroger à ce point de leurs Constitutions. Quelques années après, l'article en question était supprimé à la grande satisfaction des habitants de Roscoff.

Ce couvent qui eut l'honneur d'être, en Bretagne, le dernier asile des Capucins à la Révolution, sera aussi le premier à retrouver ses anciens religieux. Devenu vacant par suite de circonstances providentielles, il vient de leur ouvrir ses portes, grâce à la haute bienveillance de *S. E. Mgr Duparc évêque de Quimper et de Léon* et à l'aimable concours du Clergé de Roscoff et de Saint-Pol.

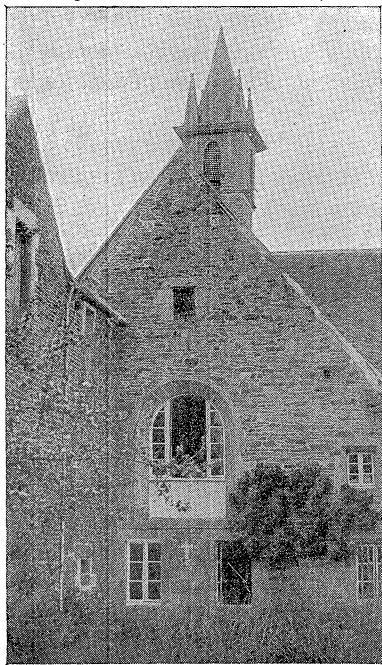
Le figuier planté, il y a trois cents ans, par le Frère Pacifique de Morlaix, est toujours aussi vigoureux et ne cherche qu'à étendre ses ramures, les 700 mètres carrés de terrain qu'il couvre ne lui suffisent plus; un jour ou l'autre, s'il plaît à Dieu, les colonnes du cloître qui, d'après la tradition, servent d'appui aux vieux figuier reprendront leur place normale, et la chapelle, relevée de ses ruines, entendra derechef la psalmodie interrompue.

L'ERMITAGE (1622). LANNION (1624).

En 1622, Nantes est dotée d'un second couvent, celui de l'Ermitage, gracieusement attribué aux Capucins à la mort du dernier des Ermites de saint François qui y étaient installés. A la Révolution, cette maison eut l'honneur de servir de prison à de nombreuses victimes de Carrier, religieux et prêtres.

Et nous voici à la fondation d'un troisième couvent dans l'ancien diocèse de Tréguier, celui de Lannion; nous avons déjà parlé des deux premiers, Morlaix et Guingamp.

C'est à la générosité d'un belliqueux seigneur, Pierre de Coatrédrez, que l'on doit l'établissement de cette nouvelle maison. La date précise de l'érection de la chapelle nous est



Chapelle des Capucins (Lannion).

fournie par une inscription trouvée en 1840 dans la chapelle même. Cette inscription, écrite en latin, peut se traduire ainsi : « Sous le Pontificat d'Urbain VIII, Guidon Champion étant évêque de Tréguier et Louis XIII roi de France; Louis du Parc, duc de Locmaria, posa cette pierre le 28 septembre 1624. »

Racheté après la Révolution, l'ancien couvent fut transformé par les Frères de Ploërmel qui l'occupèrent jusqu'à la fermeture des écoles libres (loi de 1901). Quelques années plus tard, il devenait l'Institution Saint-Joseph, magnifique collège secondaire qui abrite plus de six cents élèves. La vénérable chapelle qui avait duré deux cents ans était devenue insuffisante; abattue à grand regret, elle est désormais remplacée par une autre plus vaste et plus artistique. A défaut du couvent et de la chapelle, l'ancienne clôture, le logis seigneurial, la rue des Capucins et quelques colonnes du

cloître rappelleront aux générations futures le séjour des enfants de saint François à Lannion.

HENNEBONT (1633).

Ce couvent est dû à la libéralité de Mgr François de Cossé, duc de Brissac, pair et Grand Pannetier de France, lieutenant général pour le Roi en Bretagne. L'église, dédiée à saint Antoine de Padoue fut consacrée le 24 mai 1666 par Mgr Charles de Rosmadec évêque de Vannes.

C'est aujourd'hui la propriété d'une famille qui donna jadis plusieurs sujets à l'Ordre.

LANDERNEAU (1634).

Les archives du Finistère contiennent d'intéressants détails sur l'établissement de ce couvent dont la première pierre fut posée en 1636 au nom du seigneur de Rohan. Le patronage actuel de Landerneau a été construit, en partie, sur l'ancien jardin de la communauté.

De la maison elle-même il reste une aile, le cloître intérieur et la chapelle affectée à des usages profanes.

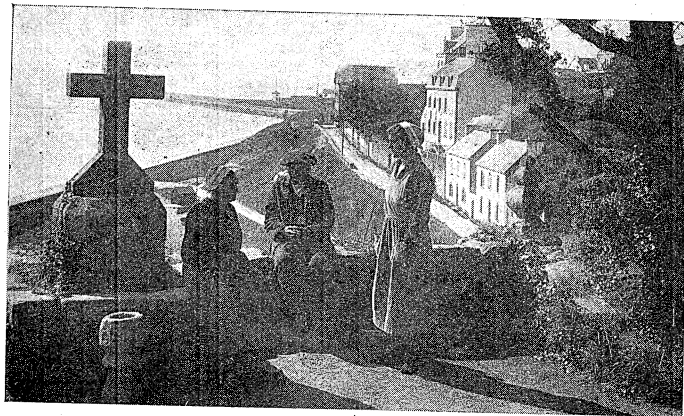
QUIMPERLÉ (1653).

Des oppositions sérieuses venues de l'abbé de Sainte-Croix et de l'évêque de Quimper retardèrent l'installation des Capucins en cette ville. Ce n'est qu'en 1653 qu'ils purent s'y fixer définitivement grâce à l'appui du nouvel évêque de Quimper Mgr René du Louet qui déclara « les Capucins nécessaires à Quimperlé non seulement pour la conduite et direction, mais aussi pour le salut des âmes ».

L'École Primaire Supérieure de Quimperlé est bâtie sur le lieu où se dressait jadis le couvent.

AUDIERNE (1657).

C'est un novice Capucin du couvent de Quimper, Vincent du Ménez, Seigneur de Lézurec en Esquibien, qui donna les premières parcelles de terrain pour cette fonda-



Terrasse des Capucins.

tion. La croix fut plantée par le P. Séverin de Morlaix, provincial de Bretagne; l'église était dédiée à saint Nicolas.

Les Pères de ce couvent donnaient gratuitement des leçons d'hydrographie aux jeunes marins d'Audierne. Le cadran solaire que l'on voit dans le jardin doit être l'œuvre d'un de ces religieux; il dénote chez son auteur des connaissances très spéciales en astronomie. On ne peut que féliciter les propriétaires actuels de cette maison d'avoir conservé intact le vieux calvaire des Capucins.

BREST (1692).

Brest est la dernière fondation de la Province de Bretagne. Les Capucins n'ont pas toujours habité le même quartier de la ville. Leur établissement définitif sur le territoire de Recouvrance a donné lieu à de nombreux échanges de lettres officielles. Finalement, c'est le maire lui-même L'Armorique Le Gac qui les installa dans une propriété lui appartenant.

Aucun autre couvent n'avait vu de tels personnages présider à son origine. La première pierre de celui de Brest fut posée, le 30 août 1693, par le *Maréchal Vauban*, et la première pierre de la chapelle, le 21 février 1712, par le grand marin *Duguay-Trouin*.

Fait exceptionnel, ce n'est pas la Révolution qui chassa les Capucins de Recouvrance, mais la Marine Royale. Quand la Révolution a éclaté, Louis XVI avait déjà, depuis plusieurs mois, signé le décret expropriant les Capucins au profit de l'Administration maritime. C'est ce qui explique l'évacuation de ce couvent dès avril 1791¹.

AUTRES COUVENTS DÉPENDANT DE LA PROVINCE DE BRETAGNE.

BEAUGÉ. — Couvent fondé en 1597. Son premier supérieur mourut empoisonné par les protestants.

LE MANS. — C'est sous l'épiscopat de Mgr Charles de Beaumanoir, évêque du Mans, que le P. Ange de Joyeuse établit les Capucins dans la capitale du Maine (1602).

Cet ancien couvent du Mans est occupé aujourd'hui par les sœurs des Sacrés-Cœurs, dites de Picpus.

1. Cf. Archives de la Marine, Brest.

MAYENNE. — Communauté qui dut son existence à la générosité du duc de Mayenne (1606). En 1639, sept religieux de ce couvent moururent au service des pestiférés. Ici, ce sont les Visitandines qui ont remplacé les Capucins.

FONTENAY-LE-COMTE. — Deux ans plus tard, en 1608, Fontenay appelait les Capucins à se fixer dans ses murs. L'évêque de la Rochelle, Mgr de la Guibourgère, fut inhumé dans la chapelle de ce couvent.

Voici une inscription qui se lisait à l'intérieur du cloître de Fontenay :

*Un cloître ouvert à tous n'a rien de régulier
Nul n'y devrait entrer qu'il n'y fit sa demeure
Si donc vous y venez n'étant que séculier,
Demeurez-y du moins régulier pour une heure.*

CHATEAU-GONTIER. — Le cardinal de Gondi donna le terrain nécessaire pour l'érection de ce couvent, 1609; et ce fut le prince de Guéméné qui en posa la première pierre.

Ce qui reste de cet établissement sert à des usages profanes.

LAVAL. — Le couvent de Laval (1614) est dû à la libéralité de plusieurs bourgeois de la ville. En 1685, à la suite d'une fondation faite en leur faveur, les Capucins furent chargés de prêcher à Laval une mission décennale.

MACHECOUL. — Les Archives ne contiennent d'autre document sur cette communauté établie en 1615 que l'inventaire fait en application de la loi de 1790.

LES SABLES D'OLONNE. — Après avoir constaté le bien opéré par les Capucins de Fontenay, le cardinal de Richelieu, évêque de Luçon, manifesta le désir de les voir également établis aux Sables. Ils s'y installèrent en effet en 1616.

LUÇON. — Les Capucins furent encore redevables au même Richelieu de leur établissement à Luçon même, siège de l'évêché, en 1619.

Ce couvent de Luçon fut honoré un jour de la visite du Bienheureux Grignon de Montfort. Le saint missionnaire, cédant aux instances des religieux, leur accorda un entretien qui les édifia grandement.

MARANS. — Ce couvent, fondé en 1626 en accomplissement d'un vœu, était situé dans le diocèse de Saintes. Les Pères de cette résidence avaient, comme principal but de leur apostolat, la conversion des Protestants si nombreux alors dans cette région.

LA FLÈCHE. — La première pierre de ce couvent fut posée par l'évêque d'Angers, Claude Rueil, en 1635. Son successeur, Henri Arnault, fit la consécration de la chapelle sous le vocable de sainte Anne.

LISBONNE. — Ce couvent de Lisbonne (Portugal) fut créé pour servir de pied-à-terre aux missionnaires. D'après le P. Balthazar de Bellême, il n'eut son premier Gardien qu'au Chapitre de 1663.

APOSTOLAT

Après avoir exposé la fondation des trente couvents de la Province de Bretagne et donné un court aperçu sur la vie d'observance qu'on y menait, il nous faut parler de l'action extérieure de leurs habitants, c'est-à-dire de l'apostolat exercé auprès des âmes. Cet apostolat revêtait d'ordinaire une triple forme : la charité, la prédication et les écrits.

A. — Apostolat de la Charité.

La première puissance du monde, dit saint Augustin, ce n'est pas la parole, mais l'exemple. Comme leurs confrères des provinces françaises, les Capucins bretons comprirent cette vérité et y furent fidèles dans les circonstances les plus tragiques, par exemple pendant les épidémies.

Dès 1666, dans un mémoire adressé à Louis XIV, le Parlement de Paris rappelle le dévouement des Capucins « aux pestiférés, quoique leur Ordre n'y soit nullement obligé, dans toutes les provinces du royaume où ce mal contagieux régnait, où plusieurs de leurs religieux sont décédés et jusqu'au nombre de 258, dans ce saint exercice de charité, et qui sont toujours très disposés à rendre ces mêmes services et qu'ils exercent même actuellement dans les villes qui en

sont affligées, comme Soissons, Rouen, Amiens, Compiègne et autres endroits où plusieurs desdits Capucins ont acquis, en finissant leur vie, le glorieux martyre de la Charité. »

En 1636-1637, la peste ravage la Franche-Comté. La Province capucine ne compte que 180 religieux : 80 succombent victimes de leur dévouement. En 1720, lors du fameux choléra de Marseille, Mgr de Belzunce n'a pas d'auxiliaires plus zélés, plus sacrifiés que les Capucins, 22 meurent au chevet des malades ¹.

En 1612, les Capucins de *Rennes* font construire auprès du couvent un « Sanitat » pour abriter les pestiférés et pour loger les religieux qui s'occupaient de ces pauvres malades.

A *Mayenne*, en 1639 et dans les années qui suivirent, sept de ces infirmiers bénévoles meurent à la tâche. Là aussi, comme à *Rennes* et à *Roscoff* ² on construit un « Sanitat » pour préserver la population et pour être plus à la portée de ceux qui sont atteints du mal contagieux.

On retrouve encore les Capucins consacrés au même ministère à *Château-Gontier*, à *Vannes* où deux Pères succombent (1633), à *Brest* (1757-1758).

Ce n'est donc pas sans raison qu'on les a appelés « Hommes de peste ».

Dans ces heures tragiques où les morts se comptent par milliers, Pères et Frères rivalisent de zèle, à l'exemple de saint François et de ses premiers compagnons.

De ces héros de la charité, leurs noms seuls sont à peine parvenus jusqu'à nous; il en est un cependant à qui son admirable dévouement a mérité de passer à la postérité : c'est le *Frère Louis de Morlaix*.

1. En 1839, 1849, 1853, à Marseille encore, 43 capucins succombent en assistant les cholériques.

2. Cf. *Archives Communales de Landerneau*.

Frère Louis de Morlaix.

L'humble *Frère Louis de Morlaix* est une des plus belles figures des Capucins bretons.

Né au château de Guernévez, en Plouézoc'h, d'une famille de gentilshommes, Louis Polart avait suivi le duc de Mercœur Chef de la Ligue, jusqu'à l'abjuration d'Henri IV.

Rentré chez lui, il entendit l'appel du Seigneur et ne tarda pas à revêtir la bure franciscaine au couvent de Morlaix sous le nom de Frère Louis, abandonnant ainsi un riche héritage.

Une vertu lui tient particulièrement à cœur : la compassion pour les malheureux. Il rencontre un jour un pauvre qui avait fait sa demeure au creux d'un grand chêne : « j'aimerais mieux vivre là, remarque-t-il, que dans un palais royal. »

Une autre fois, allant faire visite à sa sœur au château de Guernevez, il se fait accompagner d'un mendiant qu'il invite à s'asseoir auprès de lui à la table familiale.

Une occasion exceptionnelle se présente bientôt de témoigner aux malheureux la charité qui déborde de son cœur. La peste qui avait déjà multiplié ses victimes en 1595, 1623 et 1626, venait éclater de nouveau à Morlaix et dans les environs. Frère Louis s'offre immédiatement, avec plusieurs confrères, pour soigner ceux qui sont atteints de la terrible maladie, et jour et nuit il se dépense à leur chevet, leur apportant à manger, pansant leurs plaies et les disposant à mourir chrétiennement.

Frappé à son tour, il ne veut pas songer à lui-même :

« Laissez-moi, dit-il, et occupez-vous de ces malheureux qui sont étendus là sous leurs cabanes de chaume. »

Il remercie Dieu de l'épreuve et demande qu'il soit la dernière victime.

De tous côtés, on prie pour sa guérison, car on le considère comme un saint. Il meurt effectivement comme un prédestiné en baisant le crucifix.

Il avait fait des instances pour qu'on le conduisît au cimetière sur le char des pauvres. Mais pour se conformer au vœu de la population, son corps, suivi d'une foule immense, fut porté et inhumé dans l'église Saint-Mathieu.

Depuis une vingtaine d'années, une plaque appliquée au baptistère de Plouézoc'h rappelle à ses compatriotes le nom et l'héroïsme du Frère Louis de Morlaix.

B. — Les Missions.*a) EN BRETAGNE.*

Saint François avait soigné ses frères les lépreux, mais sa mission principale, comme celle de ses disciples, était surtout de prier et de prêcher. C'est pourquoi les Capucins, infirmiers d'occasion des pestiférés et des cholériques, s'emploieront avant tout à prêcher au peuple « les vices et les vertus, la peine et la gloire ». Ils mèneront la vie mixte, active et contemplative. Ils s'adresseront de préférence aux petits et aux humbles, comme l'avait fait le divin Maître, mais à l'occasion ils sauront aussi affronter les grands auditoires. Nous verrons, par exemple, un Père Joseph de Morlaix prêcher devant la Cour de Louis XIV.

Faute de documents, nous sommes obligé d'être bref sur ce chapitre des missions en Bretagne. Des renseignements précieux ont disparu pour toujours avec les Archives conventuelles, et c'est ce qui rend impossible de retracer avec quelque précision l'activité des différentes communautés.

Certains pasteurs, interprétant mal ce texte du droit :

regularia regularibus, secularia secularibus, interdisaient aux religieux la prédication dans les campagnes.

Après le succès prodigieux des grands missionnaires les vénérables Michel Le Nobletz et Maunoir, on comprit mieux la nécessité et l'importance de l'évangélisation de la classe rurale. Jusque-là, les Capucins s'étaient surtout consacrés aux Avents, aux Carêmes aux Quarante Heures et à l'Octave du Saint-Sacrement.

Les voici donc qui se mettent à parcourir les paroisses et à donner des missions. Le P. Gabriel de Dinan a dirigé plus de cent de ces exercices ou y a participé en sous-ordre. Les comptes-rendus n'existaient pas à cette époque, aussi n'avons-nous que peu de détails sur le résultat de ces prédications populaires.

Citons cependant quelques exemples :

JOSSELIN, 1735. — Mission d'un mois donnée par quatorze Capucins sous la direction du P. Angélique de Dinan, Gardien de Vannes.

LAMBALLE, 1647. — Mission donnée par les Pères Melite et Paraclet et qui dura du jeudi après les Cendres jusqu'au dimanche de Pâques.

NOTRE-DAME-DU-MUR, MORLAIX, 1686. — A la suite des prédications du célèbre P. Honoré de Cannes, Dame douairière du Runiou et le Doyen des Chanoines du Mur, fondent une mission décennale en faveur des Capucins dans l'église du Mur.

FOUGERAY, 1723. — Mission de cinq semaines sous la présidence du P. Joseph-Marie de Dol, Définitéur Général, assisté de douze autres Pères; un Frère cuisinier préparait les repas.

Déjà, comme cela se fait encore parfois, on procédait par séries : Première semaine : les jeunes filles; deuxième

semaine : les jeunes gens; troisième : les femmes mariées; quatrième : les pères de famille; cinquième : les enfants. A la clôture, procession générale à laquelle prirent part non seulement les habitants de Fougeray, mais de nombreux voisins venus de Sion, Derval, Luzangé et Pierric.

GÉTIGNÉ, évêché de Nantes, 1729. — Mission ordonnée par l'évêque et faite contre le gré du curé janséniste. Depuis plus de quinze ans, personne ne s'était confessé ni n'avait communiqué à Gétigné! Cette mission fut marquée de multiples incidents qui eurent leur dénouement devant le cardinal de Fleury, ministre de Louis XV.

Dix-sept Pères de Nantes avaient participé aux exercices qui durèrent six semaines complètes.

PLOERMEL, 1732. — « Le troisième Dimanche après Pâques, 4 mai, commença la mission. Elle dura six semaines. Les filles furent la première semaine; les garçons ensuite; les hommes après et les dernières furent les femmes. Ils étaient dix-huit Capucins et deux Frères laïcs. Ils étaient tous logés dans la maison de Mgr de Beaurepaire, étaient magnifiquement logés et nourris. La croix qui est sur le fossé au bout du Jeu de Paume fut plantée. »

Extrait d'un journal d'un Bourgeois de Ploërmel.

Malgré leur laconisme, ces relations doivent donner une idée assez exacte des missions avant la Révolution. Cinq à six semaines d'exercices spirituels; de nombreux prédicateurs qui logeaient dans une maison particulière et étaient servis par des Frères laïcs; procession à l'ouverture et plantation de croix à la clôture; pas d'éloges aux missionnaires, est-ce que par hasard, ils les recherchaient? Mais nous aurions été heureux de connaître les résultats de ces journées de grâces et d'apprécier le bien spirituel qui en fut la conséquence.

Le bien opéré par les missions de campagne, c'était la foi raffermie dans les esprits, la piété renouvelée dans les cœurs; c'était un peu plus tard la Bretagne debout contre l'impiété révolutionnaire, défendant ses prêtres et maintenant envers et contre tous ses croyances religieuses.

Le P. Joseph de Morlaix (1606-1661).

Parmi les centaines de missionnaires que les Capucins de Bretagne ont donnés à l'Église, il y en a quelques-uns dont le succès a été plus considérable et dont les noms ont mérité de passer à la postérité. Le lecteur ne nous en voudra pas de retracer ici leurs travaux.

Voici d'abord le P. Joseph de Morlaix. Né au château de Kerven en Guimaec, il communie à neuf ans de la main du P. Joseph de Paris, le futur confident de Richelieu et entre dans l'Ordre en 1622; son frère aîné, le P. Séverin l'y a déjà précédé. C'est à Rome même qu'il reçoit les pouvoirs de prédicateur.

Il donne son premier Carême au Calvaire de Morlaix, en présence de sa mère qui, veuve depuis quelques années, s'est aussi consacrée à Dieu dans ce monastère.

S'étant rendu compte des qualités naturelles et des vertus du jeune prédicateur, ses supérieurs l'envoient dans le Poitou pour travailler à la conversion des Protestants. Il s'y révèle aussitôt « controversiste habile et redouté », à tel point qu'on décide de l'envoyer continuer la lutte à Sedan, alors citadelle du Calvinisme dans l'Est.

Pendant trois ans, il y combat par la parole et par la plume contre le fameux ministre du Moulin dont il réussit à ruiner le crédit.

Appelé ensuite à Angers pour y prêcher l'Octave du Saint-Sacrement, le P. Joseph a de longs et pénibles démêlés avec

les Jansénistes soutenus par l'évêque, lequel, Janséniste lui-même, l'oblige à interrompre ses prédications.

A Paris, l'orateur morlaisien a plus de succès. Il y parle dans plusieurs églises, notamment à Notre-Dame de Paris où il donne trois carêmes, puis à la chapelle du Louvre devant Louis XIV et la Cour.

L'évêque de Tréguier, Noël Deslandes, ne sachant pas le breton, offre au P. Joseph de devenir son coadjuteur. Il refuse cet honneur par deux fois, en disant : « *Permettez que je meure en observant la Règle que j'ai vouée.* »

Ses confrères lui avaient confié à diverses reprises les différentes charges de la Province; ils reconnaissaient en lui une intelligence extrêmement douée, un prédicateur remarquable et ce qui vaut mieux un homme tout surnaturel.

Le P. Joseph mourut sur la brèche. Tombé malade à la suite d'un sermon donné en plein air auprès du couvent de l'Ermitage à Nantes, il dut s'aliter et douze jours après il rendit sa belle âme à Dieu. Une foule innombrable assista à ses funérailles ¹.

Le P. Aimé de Lamballe.

Le P. Aimé, qui arriva à la plus haute charge de l'Ordre, naquit à Landéhen, commune voisine de Lamballe. Il était issu de la famille des Boscher de la Villéon qui compte encore aujourd'hui plusieurs représentants dont l'un, Officier supérieur, qui s'illustra à Verdun en 1916.

Successivement Provincial de Bretagne et Procureur général à Rome, le P. Aimé fut Ministre général de l'Ordre de 1768-1773. Nul Capucin français avant lui ne s'était vu confier la direction de tant de milliers de religieux.

Les États de Bretagne profitèrent de l'influence du Père

1. P. RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVII^e siècle Et. Franc.*, 25, pp. 113, 225, 468; 26 pp. 18, 245; 27, p. 149, 4, rue Cassette, Paris.

à Rome pour prier le pape Clément XIII de procéder à la béatification de Françoise d'Amboise; ce projet n'aboutit que plus tard.

Le P. Aimé fit la visite canonique des couvents bretons en 1771, et à cette occasion fut reçu avec les plus grands honneurs à Nantes, à Saint-Malo et surtout à Saint-Brieuc où la Communauté de Ville députa plusieurs membres à sa rencontre et mobilisa la milice bourgeoise.

Il mourut à Paris en cours de visite et fut inhumé au couvent de la rue Saint-Honoré ¹.

Le Père Gabriel de Dinan.

Fait exceptionnellement rare dans l'ancienne Province de Bretagne, le P. Gabriel de Dinan a une biographie complète écrite par un de ses compagnons de missions, le P. Bernard de Mayenne.

Le P. Gabriel (*René Labbé*), que ses contemporains qualifiaient de grand missionnaire et qui devait mourir en odeur de sainteté, est né à Bourseul près de Dinan le 7 juin 1648.

Dès son jeune âge, il fait preuve d'une piété remarquable; son bonheur est de servir chaque matin plusieurs messes. Il étudie d'abord chez les Jésuites de Rennes, puis revient à Dinan suivre le cours de théologie à l'École Thomiste de son pays natal.

Admis au noviciat de Rennes après une épreuve courageusement supportée, il devient le modèle de ses confrères. Ses études de philosophie et de théologie achevées au couvent de Nantes, il est ordonné prêtre et reçoit peu après la charge de lecteur ² qu'il remplira ensuite pendant quatorze ans.

1. LE VOT, *Biog. Bret.*, t. I, p. 141, 1852, Vannes.

2. Dans l'ordre franciscain, le religieux chargé d'enseigner porte le titre de lecteur.

Enfin ses désirs sont satisfaits, on l'envoie comme prédicateur au couvent de Saint-Brieuc. N'ayant pu obtenir de partir dans les pays infidèles, il va se consacrer avec ardeur à l'évangélisation de ses compatriotes.

Il prêche dans la plupart des villes et des paroisses de son diocèse et des diocèses voisins. On l'entend à Saint-Brieuc, Guingamp, Tréguier, Paimpol, Morlaix, Brest, Quimper, Vannes, Nantes, Dol, Saint-Malo. Il franchit même les limites de la Bretagne, appelé à porter la parole de Dieu dans les diocèses du Mans, de Luçon et d'Angers.



P. Gabriel de Dinan

L'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Fréat de Boissieux tenait le P. Gabriel en singulière estime et le regardait comme un ange de Dieu.

Il est rare qu'un prédicateur satisfasse tous les auditoires; le P. Gabriel, lui, savait à la fois intéresser ignorants et gens instruits. Il excellait surtout à ramener à Dieu les pécheurs endurcis.

L'hérésie de Jansénius trouve en lui un adversaire déclaré qui reçoit avec joie la condamnation portée par Clément XI contre la secte. « *Pierre a parlé par la bouche de Clément*, disait-il; *anathème aux sectateurs de Calvin, Luther, Jansénius et Quesnell!* »

A la fin de sa vie, le P. Gabriel augmente encore ses

jeûnes et ses austérités; il remplace la chaîne de fer qu'il porte habituellement par une ceinture armée de pointes aiguës.

Prêchant un jour aux femmes et jeunes filles à la maison de retraite de Saint-Brieuc, il leur annonce sa fin prochaine. « *Vous ne me verrez plus* », leur dit-il.

En effet, sur l'ordre de l'évêque, il part le soir même pour la mission de La Motte au pays de Loudéac. Terrassé dès les premiers jours des exercices par une fièvre violente, il reçoit les derniers sacrements dans des sentiments de piété admirable et meurt le 3 mai 1723 en recommandant son âme à Dieu. Ses obsèques furent un triomphe.

Le Père avait laissé un testament spirituel à lire, après sa mort, dans les cent et quelques paroisses qu'il avait évangélisées. Nous résumons à regret ces suprêmes recommandations : « *Je ne suis plus du nombre des vivants, y lisait-on; je vous ai parlé autrefois des jugements de Dieu, hélas! J'en ai parlé comme un enfant... Que c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant!... Quelques prières, chères âmes que j'ai aimées, quelques messes, quelques Rosaires, quelques Pater, vous soulageront mon âme et vous augmenterez vos mérites... Aujourd'hui c'est mon tour, demain sera le vôtre...* »

Defunctus adhuc loquitur. Oui, ce sermon posthume ne fut pas le moins éloquent du célèbre missionnaire.

Le corps du P. Gabriel repose dans l'église paroissiale de La Motte. De nombreux miracles auraient été opérés à son tombeau; nous les signalons sous toute réserve et sans préjuger des décisions de la Sainte Église¹.

1. P. FLAVIEN DE BLOIS, *le P. Gabriel de Dinan*, Paris, Poussielgue, 1887.

Le Père Honoré de Cannes (1686).

Bien qu'il ne fût pas sujet de la Province de Bretagne, il ne nous est pas loisible de ne point faire mention du Père Honoré qui prêcha une mission à Quimper en 1686. Il s'était déjà fait entendre dans un grand nombre de villes du royaume et arrivait chez nous précédé d'une réputation extraordinaire.

Comme partout ailleurs, son succès fut très grand dans la capitale de la Cornouaille, non seulement auprès du peuple, mais aussi du Clergé de la ville auquel il adressa des conférences particulières, insistant surtout sur la nécessité de l'oraison.

De Quimper, le Père se rendit à Morlaix où son passage fut marqué par la fondation d'une méditation publique tous les lundis et d'une mission décennale à donner par les Capucins.

En 1677, le P. Honoré prêchait une mission à Saint-Roch à Paris et de toute la capitale on accourait à ses sermons. Le P. Bourdaloue lui-même était son auditeur le plus assidu. Louis XIV demanda un jour à Bourdaloue ce qu'il pensait du Capucin : « *Sire, répliqua l'illustre Jésuite, ce que je puis dire à votre Majesté, c'est qu'aux sermons du P. Honoré on restitue les bourses qu'on a coupées aux miennes.* »

Quelqu'un ayant fait observer au Monarque que l'accent méridional du Père déparaît beaucoup le prédicateur : « *Il est vrai, dit le Roi, il déchire les oreilles, mais il fend les cœurs.* »

Les Capucins et le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray (1625).

Beaucoup de nos compatriotes ignorent encore la part prépondérante qu'ont eue les missionnaires Capucins dans l'origine et le développement du pèlerinage de Sainte-Anne-

d'Auray. Sans l'avoir cherché, écrivent les historiens de la sainte, MM. Buléon et Le Garrec, ils ont conquis l'honneur d'être les premiers organisateurs du pèlerinage¹.

Ils étaient déjà installés à Vannes et à Auray lorsqu'eut lieu la première apparition de sainte Anne à Nicolazic, et c'est à un Père bretonnant d'Auray (Nicolazic n'avait jamais voulu apprendre le français) que le voyant vint en faire la confidence.

Après la découverte des douze quarts d'écu, le bon paysan se rend de nouveau au couvent d'Auray. On le reçoit avec bonté et les Pères l'interrogent à tour de rôle. Sans se prononcer encore sur la réalité des apparitions, ils donnent un avis nettement défavorable au projet d'une chapelle à construire.

Bientôt Nicolazic est appelé devant l'évêque, Mgr Sébastien de Rosmadec, assisté du Gardien de Vannes, les P. Charles (de Lorgeril). « Emmenez-le avec vous dans votre couvent, dit l'évêque au Capucin, et interrogez-le à l'aise. »

Là, il est soumis à un examen minutieux, on le questionne, on l'étudie. Au bout de quinze jours de prière et d'étude, les Pères de Vannes concluent que le Voyant était véridique dans ses déclarations et qu'il fallait construire la chapelle demandée par sainte Anne.

L'évêque alors prie les Capucins de se transporter sur le théâtre des événements et de lui adresser un nouveau rapport sur ce qui s'y passe.

Les deux premiers désignés furent les Pères Ambroise de Brest et Gilles de Monay, et comme les pèlerins envahissaient déjà le Bocenno, ainsi appelait-on le champ où avait été découverte la statue miraculeuse, ils firent construire une cabane en genêt pour abriter les dévots de la bonne Mère sainte Anne.

Les Pères s'appliquent avec soin à supprimer les désordres

1. J. BULÉON ET E. LE GARREC, *Histoire d'un village*, vol. I, pp. 103-125, Lafolie, Vannes, 1924.

et les abus qui, même à cette époque, déshonoraient les rendez-vous de la piété bretonne. Ils rappellent aux pèlerins les visions de Nicolazic, les paroles de la sainte et ses magnifiques promesses. Pour donner à la statue un aspect plus digne de la vénération dont elle est l'objet, ils la confient à un sculpteur qui, avec la partie saine du bois, compose une statue nouvelle qu'il revêt de couleur.

Arrivent les 25 et 26 juillet. Les Capucins qui, jusque-là, ne venaient que deux par deux à Kéranna, s'y trouvent au nombre de neuf. Ils logent chez Nicolazic et confessent les personnes qui doivent communier au jour de la fête. 30.000 personnes étaient déjà rassemblées au Bocenno dès le 25. Le P. Ambroise eut l'honneur de faire le premier sermon du pèlerinage. Il parla en breton, le P. Gilles parla, après lui, en français.

Le 26, on évalue à 100.000 personnes la foule des pèlerins accourue de tous les coins de la Bretagne. Mais quand on apprit que l'évêque n'autorisait pas la célébration de la messe, ce fut un désappointement général. Le P. Césarée de Roscoff décida de courir aussitôt chez l'évêque et revint avec la permission attendue.

Le rôle des Capucins à Sainte-Anne ne devait pas se borner à prêcher et à administrer les sacrements. Ils eurent à lutter contre l'hostilité des gens de condition qui refusaient de croire aux apparitions. Le P. Ambroise nous a parlé de ces luttes dont il fut le principal acteur. « Esprit surnaturel, science théologique, érudition très sûre, don de la répartie toujours judicieuse, hardiesse de langage, c'étaient bien les qualités qui convenaient pour avoir le dernier mot; il fut vraiment, pendant ces quelques mois, le Chevalier de sainte Anne. Grâce à lui et à ses confrères, le terrain est déblayé. Nicolazic peut se mettre à l'œuvre et construire sa chapelle, il trouvera autour de lui les concours nécessaires. (*Histoire d'un Village*).

Mgr de Rosmadec songea tout d'abord à confier la direction du pèlerinage aux Pères Capucins qui avaient eu une si large part dans l'établissement de l'œuvre. Mais ceux-ci déclinerent sa proposition « parce que la rigueur de la pauvreté leur interdisait de posséder des biens-fonds et de manier des offrandes ».

N.-B. — Le P. Ambroise de Brest avait laissé un compte-rendu détaillé des événements de Sainte-Anne. Ce manuscrit, qui a servi aux premiers historiens du pèlerinage, a malheureusement disparu.

b) MISSIONS A L'ÉTRANGER.

Sur les missions des Capucins à l'étranger, les documents sont plus nombreux. On les trouve à Rome, à la Propagande et à la Curie généralice, et à Paris, à la Bibliothèque provinciale et aux Archives des Affaires étrangères.

Nous nous contenterons de citer quelques personnages et quelques faits importants.

Dès que les Capucins furent autorisés par le Pape à s'étendre en dehors de l'Italie, ils eurent à cœur, à l'exemple de saint François, leur Père, et des autres Franciscains, leurs Frères, la conversion des hérétiques si répandus alors en France et dans les pays du nord, et des infidèles disséminés sur tous les continents. On sait que ce fut, sur les conseils de son prédicateur, le P. Jérôme de Narni, Capucin, que le Pape Grégoire XV établit en 1622 la *Congrégation de la Propagande*.

Le premier martyr de la Propagande sera un autre Capucin, saint Fidèle de Sigmaringen (1577-1622).

En France, l'initiative des Missions capucines à l'étranger avait été attribuée jusqu'ici au conseiller de Richelieu, le

P. Joseph du Tremblay. Le P. Godefroy de Paris a détruit cette légende dans une étude très fouillée parue en 1935 dans les *Collectanea Franciscana*¹, et en revendique la paternité à un grand Missionnaire oublié, le P. Pacifique de Provins. Ce n'est qu'en 1625 que le P. Joseph fut chargé des missions de son Ordre à l'extérieur.

La Province de Bretagne eut pour sa part, Beyrouth, Damas, Sidon et le Liban, et elle ne cessa d'y envoyer des sujets jusqu'à la Révolution. Nous savons par leurs correspondances qu'ils y endurèrent des tribulations de toutes sortes, parmi des populations schismatiques et musulmanes. Le dernier survivant de la mission de Beyrouth, le P. Robert de Kervahat de Quimper, mourut à la peine le 21 mars 1815.

Brésil et Guinée.

La Mission du Brésil fondée par la Province de Paris eut, pendant quelques années, des collaborateurs bretons comme l'atteste la Relation du P. Martin de Nantes², adressée à Mgr de Coetlogon, évêque de Cornouaille. Ce Père cite les noms de quelques confrères qui travaillaient avec lui chez les Indiens Cariris : les Pères Anastase d'Audierne, Théodore de Lucé, Bonaventure de Bécherel, Joseph de Ploermel, etc...

Tandis que les Pères normands tentent l'évangélisation du Sénégal³, et en deviennent les premiers missionnaires (1635-1644), d'autres Bretons descendent jusqu'en Guinée sous la conduite du P. Colombin de Nantes dans l'intention d'y

1. P. GODEFROY DE PARIS, *Un Grand missionnaire oublié, le père Pacifique de Provins. Collectanea Franciscana*, p. 18-20, 43, 47, 49, 50, 51, etc., 1935, Assisi.

2. P. MARTIN DE NANTES, *Relation succincte et sincère de la mission du P. Martin de Nantes, missionnaire apostolique dans le Brésil parmi les Indiens appelés Cariris*, 1706, Quimper.

3. P. GODEFROY DE PARIS, *Les Origines de la Mission du Sénégal*, *Revue Sacerdotale*, t. XIII, n° 181, mars 1936, pp. 78, 79.



fonder aussi une mission. Hélas ! le climat a bientôt raison de ces vaillants qui succombèrent les uns après les autres : le P. Bernard de Mayenne en 1637; le P. Angélique de Nantes et le P. Emmanuel de Cambon en 1638; le P. Paul de Clisson en 1642; le P. Cyrille d'Ancenis en 1643; le P. Philippe de Carhaix en 1653. Le Père Colombin lui-même mourait en 1650 à Pernambouc, alors qu'il revenait en France recruter de nouveaux compagnons.

On ne peut qu'admirer la vitalité d'une Province qui pouvait ainsi envoyer des sujets en tant de contrées différentes sans nuire pour cela à la prospérité des couvents de Bretagne.

Missions du Levant.

Le premier missionnaire franciscain du Levant est saint François lui-même. Après avoir vainement tenté la conversion du Soudan d'Égypte, il passa dans la Palestine et y séjourna quelque temps. Ses fils l'y ont suivi; depuis six siècles, les Franciscains sont les gardiens officiels des Lieux Saints et les ont défendus souvent au prix du sacrifice de leur vie contre la haine des schismatiques et le fanatisme des sectateurs de Mahomet.

Le P. Joseph du Tremblay qui rêvait le retour à la foi des peuples orientaux obtient de la Propagande d'envoyer en Syrie et dans le Liban les Capucins de la Province de Bretagne. Nous possédons en effet les noms d'environ cent cinquante de nos compatriotes qui ont travaillé à la conquête des âmes dans les régions de Beyrouth, Damas, Alep et Tripoli.

Nous ne pouvons évidemment énumérer les noms de tous ces religieux qui ont usé leurs forces dans ces régions si déshéritées de la Syrie. Il ne sera cependant pas sans intérêt de constater que tous les cantons de Bretagne ont fourni leur contingent à l'évangélisation de ces contrées. Citons quelques noms relevés au hasard de la plume.

Mission de Tripoli de Syrie :

- 1630. — P. Philémon de saint-Malo.
- 1637. — P. Michel de Rennes se rend à la mission de Chypre fondée par le P. Pacifique de Provins¹.
- 1645. — P. Ange de Guérande et Fr. Maximin de Saint-Pol vont chez les Druses.
- 1655. — P. Alphonse de Loudéac.
- 1664. — P. Yves de Quimperlé.
- 1677. — P. Hyacinthe de Quimper.
- 1680. — P. Yves de Tréguier.
- 1692. — Arrivent ensemble les Pères Simplicien de Lannion, Agathange de Morlaix, Adrien de Crozon et Dosithée de Lannion.
- 1697. — Arrivent les Pères Ange-Marie, Didace, Louis, tous trois de Lannion et le P. Fidèle de Morlaix.

Nous abrégeons :

- 1735. — P. Honoré de Brest.
- 1752. — P. Augustin du Faou supérieur à Tripoli.
- 1763. — P. Joseph de Pontrieux.
- 1780. — P. Archange de Squiffiec, dernier missionnaire en Tripoli.

Mission de Damas².

- 1737. — Arrivent à Saïda³ les Pères Théophile de Loudéac, Sixte de Dinan et Thomas de Quimperlé.

1. P. GODEFROY DE PARIS, *Un grand Missionnaire oublié, le P. Pacifique de Provins*, pp. 231, 232, 233, Assise 1935.

2. P. GABRIEL DE QUINTIN, *Remarques fort utiles pour se bien gouverner à Damas*, Paris, Bibl. Prov., ms 73, ff.

3. La mission de Saïda, fondée également par le P. Pacifique de Provins. Voir : P. GODEFROY DE PARIS, *Un grand Missionnaire oublié, le P. Pacifique de Provins* p. 542.

1738. — Mort du P. Agathange de Quimper à Gazir.

1745. — P. Bonaventure de Rennes.

1787. — P. Joachim de Rennes.

P. Robert de Quimper.

La plupart de ces missionnaires sont morts à la tâche; en 1681, nous voyons un P. Bruno de Guingamp emporté par la peste à Tripoli, et en 1751, un Père François de Bécherel massacré par les indigènes.

Le dernier survivant de ces apôtres est le P. Robert de Quimper qui demeura à son poste jusqu'à sa mort survenue en 1815, bien que les couvents bretons qui lui fournissaient de l'aide eussent été abolis par la Révolution.

Un autre personnage mérite d'être cité, sinon pour avoir prêché aux infidèles, du moins, à cause du rôle important qu'il joua au début de ces missions du Levant, c'est le P. Léonard de Paris.

Ce Père Léonard était né au manoir de Kergiffinan en *Loctudy*, canton de Pont-l'Abbé. Il fut quatre fois Provincial de Paris et fut nommé par la Propagande, conjointement avec le fameux Père Joseph, préfet des Missions du Levant. Bien que natif de Bretagne, le P. Léonard, de son nom Jacques Faure, était d'une famille originaire du centre de la France.

Cette mission du Levant, Beyrouth, Tripoli et Damas, qui fut arrosée des sueurs et du sang de tant de nos compatriotes, est aujourd'hui desservie par les Capucins de la Province de Lyon.

Deux Martyrs (1638).

« *Le suprême témoignage d'amour, a dit Notre-Seigneur, est de donner sa vie pour ceux qu'on aime.* » Ce témoignage du

sang n'a pas été refusé à deux de nos missionnaires. Sans doute, les Bienheureux Agathange et Cassien ne sont pas d'origine bretonne, mais ils ont été formés en Bretagne et cette Province peut les revendiquer pour ses enfants.

Le premier, le *Bienheureux Agathange*, né à Vendôme en 1598, eut comme lecteur de théologie le P. François de Tréguier, « religieux savant et vertueux », qui fut plusieurs fois Provincial de Bretagne.

Le second, le *Bienheureux Cassien*, né à Nantes de parents portugais, demanda à neuf ans son admission chez les Capucins : « *Vous êtes trop jeune*, lui répondit le Supérieur, *il faut de la science, travaillez à l'acquérir; il faut de la vertu et de la piété, faites encore des progrès.* » Reçu au noviciat à l'âge de quinze ans, il eut à Rennes le même maître que le Bienheureux Agathange.

L'un et l'autre sollicitent la faveur de partir aux missions nouvellement créées dans le Levant.

Le P. Agathange est désigné pour Alep, où, durant son séjour, il sut ramener à la vraie foi de nombreux schisma-



Bienheureux Cassien de Nantes.

tiques, tandis que lui-même se perfectionnait dans l'étude de l'arabe, du grec et de l'italien.

Désigné bientôt pour diriger la mission du Caire et préparer celle d'Éthiopie, il rejoint sans tarder son nouveau poste. Il y fait la rencontre de trois autres confrères, le P. Cassien, son futur compagnon de martyre, et le Frère Toussaint de Landerneau et le P. Joseph de Saint-Pol-de-Léon.

Avec leurs Frères en saint François, les Pères Franciscains Réformés, ils travaillent avec ardeur à la conversion des Coptes et des Jacobites. Peu après, les Pères Pierre de Guingamp et Agathange de Morlaix viennent renforcer le petit groupe.

Grâce aux instances du P. Joseph de Paris, la mission d'Éthiopie était érigée en septembre 1637. C'était le moment où le Négus, circonvenu par un médecin luthérien, venait de chasser Jésuites et Franciscains, et d'interdire l'entrée de son royaume à tout prêtre catholique.

Malgré cette défense, les deux Pères Agathange et Cassien, insouciant du danger, essaient d'y pénétrer dans l'espoir d'y convertir l'archevêque schismatique. Mais à peine ont-ils foulé le territoire éthiopien, qu'ils sont arrêtés, enchaînés et conduits à Gondar trainés à la queue d'une mule.

Le 6 avril 1638, ils comparaissent devant le Négus : « *Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Que voulez-vous ?* — *Nous sommes Catholiques romains*, répond le P. Cassien, *la France est notre patrie et nous venons vous inviter à vous unir à l'Église romaine.* »

L'Abuna (évêque), consulté, fait cette déclaration catégorique : « *Pendez-les tous deux.* »

Le 7 août, nouvel interrogatoire : « *Envoyés du Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre*, observe le P. Cassien, *nous venons, non pas embrasser vos erreurs, mais vous enseigner la vérité.* »

Le Négus les condamne à être pendus et ce sont les cordes mêmes des Pères qui servent à leur supplice.

L'Abuna n'est pas encore satisfait, il s'écrie : « *Que tous ceux qui ont du zèle pour la foi d'Alexandrie jettent des pierres aux pendus ! Je l'ordonne sous peine d'excommunication.* » Une grêle de pierres acheva le martyre des deux missionnaires. Le P. Agathange avait quarante ans et le P. Cassien trente et un seulement. Leurs corps furent ensevelis pieusement par les chrétiens du pays.

Ils ont été béatifiés par Pie X, le 1^{er} janvier 1905¹.

Le Frère Toussaint de Landerneau, mort empoisonné à Bagdad.

En cette même année où les Bienheureux Cassien de Nantes et Agathange de Vendôme cueillaient en Abyssinie la palme du martyre, deux autres de leurs Confrères, le P. Juste de Beauvais et le Frère Toussaint de Landerneau mouraient, en Perse, victimes d'un empoisonnement. Comme ce dernier seul appartenait à la Province de Bretagne, c'est de lui que nous parlerons.

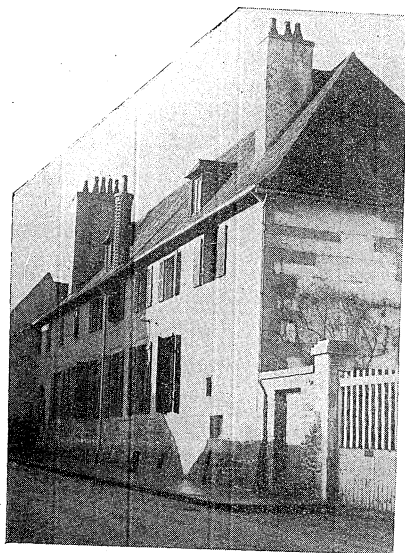
Le Frère Toussaint, né à Landerneau ou dans une paroisse voisine, prit l'habit de Capucin, comme Frère laïc, le 5 novembre 1627, et fit profession l'année suivante. Il dut manifester de bonne heure le désir d'aller en mission, car, moins de deux ans après sa profession, il partait pour les Échelles du Levant. Nous le trouvons en 1634 au petit couvent d'Alep fondé en 1627 par le P. Pacifique de Provins.

L'intrépide missionnaire, le même P. Pacifique fonde les deux stations de Bagdad et d'Ispahan; le Fr. Toussaint de Landerneau sollicite aussitôt de son Provincial et obtient

1. P. LADISLAS DE VANNES, *Deux Martyrs Capucins*, Poussielgue, 15, rue Cassette, 1905, Paris.

l'autorisation d'aller rejoindre les Confrères qui résidaient déjà dans ces lointaines contrées.

Nous cédon maintenant la parole au Fr. Toussaint, tout en regrettant de ne pouvoir donner que des extraits de la longue lettre qu'il écrivit, à son arrivée à Ispahan, au P. Raphael de Nantes, son Provincial.



Ancien couvent de Landerneau.

« A la sortie d'Alep, nous entrâmes dans les déserts d'Arabie où nous cheminâmes un mois entier, n'ayant d'autre logement que la plaine campagne. Nous avons toujours suivi l'Euphrate de plus près que nous avons pu pour la commodité des eaux... Nous cheminâmes encore dix jours dans la Mésopotamie, qui est entre l'Euphrate et le Tigre, et arrivâmes heureusement et en très bonne santé

1. *Correspondance des missionnaires capucins de Bretagne*, bibl. Nat. Nouv. acq. Fran. Mss. C^o. 220. Copié à la Bibl. Prov. Mss. n^o 1533, folio 190.

*D'Ispahan,
ce 4 avril 1634¹.*

« Mon R. P. l'obligation que j'é à votre Révérence de m'avoir choisi entre plusieurs bons religieux, plus vertueux et plus capables pour le service des Missions, ne me permet pas de laisser passer les occasions de vous faire savoir de mes nouvelles.

après avoir jeûné le Carême de la Toussaint, le jour de la Saint-Étienne en Babylonie... Le 4 janvier, je partis de là pour aller à Ispahan où j'arrivai le 12 février.

« A présent nous sommes occupés à la réparation de notre nouvelle maison... Il y a en cette ville un couvent des P. P. Augustins portugais et un autre des P. P. Carmes Deschaussés... Il y a aussi icy une Compagnie de marchands anglais et une autre d'hollandais... Pour les Chrétiens de ce pays qui sont tous Arméniens, nous savons par expérience qu'ils nous voudraient bien loing d'eux...

« Pour des conversions, il n'en faut point espérer que de la main de Dieu... Nous sommes icy quatre religieux qui vivons grâces à Dieu en paix et charité : le V. P. Gabriel de Paris qui est notre Supérieur, les V. P. Blaise de Nantes et Valentin d'Angers estudiant continuellement les langues sans lesquelles on ne peut faire aucun bien en ce pays. Pour la langue persienne, ils la parlent avec facilité et en savent assez pour converser familièrement avec les meilleures compagnies... »

Nous arrêtons ici la lettre du Fr. Toussaint. Elle nous laisse entrevoir les difficultés de cette ingrate mission au milieu de populations musulmanes et hérétiques.

Un beau jour, on annonce la mort inopinée du P. Juste de Beauvais qui résidait à Bagdad et du Fr. Toussaint qui venait de l'y rejoindre. Mais comment ont-ils succombé? Le Fr. Pierre de Morlaix nous l'apprend dans une lettre écrite au Père Provincial (7 mai 1639).

« Je crois que votre Révérence aura sceu la mort du V. P. Juste et du Fr. Toussaint que le gouverneur de Bagdad (Bagdad) a fait empoisonner. On croit que c'est à cause que le V. P. Juste étant à Ispahan s'était plaint au roi de Perse que ledit gouverneur prenait les filles et les femmes des Chrétiens de Bagdad par force pour en abuser. »

Une autre lettre du P. Michel-Ange de Nantes du 22 mai 1640 est plus explicite : « Je vous ay desja mandé, écrit-il au

Provincial, les particularités et le sujet de la mort du V. P. Juste qui fut que ce R. P. s'opposait au ravissement que faisait le gouverneur de Bagdad des garçons et filles des chrétiens pour servir à ses plaisirs. »

En défendant la morale catholique, les deux missionnaires avaient encouru la colère du gouverneur qui ordonna de les faire périr par le poison. Le Martyrologe Franciscain s'enrichit donc de deux nouvelles gloires, et le diocèse de Quimper peut ajouter un nom nouveau à la liste de ses missionnaires martyrs.

Le Père Césarée de Roscoff (1595-1654).

C'est un missionnaire avec lequel nous avons déjà fait connaissance lors de la première grande fête de sainte Anne d'Auray en 1625.

En 1630, nous trouvons le P. Césarée à Sidon en Syrie; quelques années plus tard, il est en Égypte, attendant l'occasion propice pour pénétrer en Éthiopie.

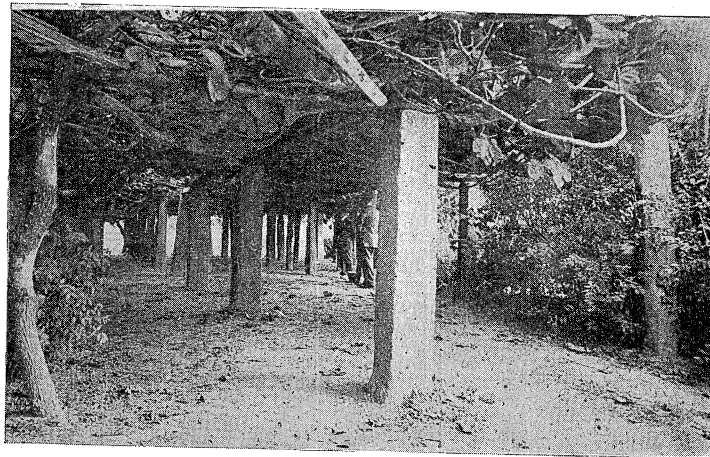
Mais la maladie et peut-être un certain découragement lui firent demander son rappel en France, ce qui lui valut de passer par Rome pour exposer devant ses Supérieurs Majestueux et devant la Congrégation de la Propagande le motif pour lequel il était revenu d'Égypte.

En 1642, le P. Césarée est Gardien de Roscoff, son pays natal; mais il n'a pas perdu l'espoir de retourner en Afrique. Il étudie même le moyen de gagner l'Éthiopie par le Congo, c'est-à-dire en traversant l'Afrique de l'Ouest à l'Est. Inutile d'ajouter que son projet ne pouvait aboutir; le continent noir à cette époque était encore trop inexploré.

Comme plusieurs de ses confrères des Missions, le P. Césarée fut en relation épistolaire avec le célèbre Peiresc¹, un

¹ Bibl. Nat., n° 5.174, *Correspondance de Peiresc*.

des savants les plus renommés du début du XVII^e siècle. Il réussit à lui faire parvenir plusieurs livres bretons, entre autres les *Dictionnaires et Colloques français, breton et latin*



Le Grand Figuier de Roscoff.

de G^{me} Kiger de Roscoff, ainsi que la vie de saint Yves.

Le Père Césarée ne retourna plus aux missions. On le voit successivement Gardien à Vannes, Auray, Lannion, Roscoff et finalement à Landerneau où il mourut le 1^{er} janvier 1654. Il fut enterré selon l'usage dans la chapelle du couvent.

Un Missionnaire, Gouverneur de l'Ile de la Réunion, XVII^e siècle.

Le rôle du missionnaire n'est pas de prendre en main l'administration des pays qu'il évangélise, son but est plus élevé, c'est de prêcher l'Évangile et de faire connaître Notre-

Seigneur Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas.

Aussi est-on assez surpris de trouver un Capucin à la tête des affaires civiles de l'île de la Réunion, le Père Bernardin de Quimper. L'explication en est très simple : les habitants de l'île ne trouvant pas de gens assez compétents et assez désintéressés pour s'occuper de leurs intérêts matériels imposèrent ni plus ni moins à un de leurs missionnaires la première charge du pays, celle de Gouverneur.

Le P. Bernardin fut donc élevé à cet honneur de Chef spirituel et temporel de l'île. Sur le registre paroissial de Saint-Paul, plusieurs de ses actes sont ainsi rédigés : « Le très Révérend Père Bernardin de Quimper, prédicateur capucin, missionnaire apostolique, Pasteur et Gouverneur spirituel et même temporel de l'île Bourbon, anciennement Mascareignes, pour sa Majesté très chrétienne (Louis XIV), sous les ordres de MM. les Directeurs généraux de la royale Compagnie des Indes. »

« Le gouvernement de ce religieux, écrivait Mgr Maupoint évêque de la Réunion, fut sans contredit un des plus brillants de l'île. Nous avons retrouvé de lui un long mémoire adressé au Ministre de la Marine, où il développe ses vues sur le commerce et l'agriculture, sur le présent et l'avenir de l'île. L'idée de créer un port à Saint-Pierre n'est pas neuve. Elle se trouve tout au long dans le mémoire du P. Bernardin. Les hommes d'État les plus renommés n'eussent pas désavoué les projets qu'il avait formés pour l'amélioration de la colonie.

Au bout de six années de gouvernement, fatigué de réclamer en France des ouvriers de différents métiers, des instruments aratoires et autres, il se décide à faire lui-même un voyage en Europe, dans l'intérêt des colons. Louis XIV le reçoit avec une grande bienveillance et lui accorde tout ce qu'il demande. Le grand monarque le félicite de la manière dont il a rempli sa charge et l'engage fortement à la continuer.

Le Père répond qu'il n'a accepté ces fonctions qu'à contre-cœur et supplie son souverain de vouloir bien les confier à un autre; le Roi y consent, mais à condition que le Père Bernardin retourne à l'île et prête un loyal concours à son successeur. Malheureusement, le missionnaire mourait en route avant d'avoir pu rejoindre cette lointaine colonie¹.

C. — Les écrivains.

Un troisième genre d'Apostolat est celui de la plume. Il faut exposer la vérité et il faut la défendre. A ce devoir les Capucins bretons n'ont pas failli, bien que leur genre de vie les portât plutôt au ministère de la parole. Ils ont produit des œuvres — dont beaucoup hélas! sont perdues — qui portent témoignage de leur science et de leur activité apostolique.

Comme dans toutes les autres Provinces de l'Ordre, les études étaient sérieuses et le titre envié de prédicateur ne s'obtenait pas sans de solides garanties. C'est précisément le succès de leurs prédications qui les fit connaître et apprécier en Bretagne. De toute cette production oratoire, à part quelques Panégyriques et Oraisons funèbres, il ne nous reste rien d'imprimé. Il serait peut-être possible de retrouver des manuscrits égarés dans la poussière des greniers, comme ces trois sermons du P. Maximin de Locronan mort en détention au couvent de Landerneau et qu'un chercheur a eu la bonne fortune de découvrir, il y a quelques années, dans un amas de vieux papiers.

Comme prédicateur célèbre, il faut citer le P. Antoine de Bretagne qui doit être identifié avec le P. Antoine de Brest. Il avait pris l'habit le 19 janvier 1656 et passa, vingt ans après,

1. MGR MAUPOINT, évêque de la Réunion, *Lettre Pastorale* parue dans le *Monde*, Paris, 1869.

de la Province de Bretagne à celle de Paris. Il prêcha non seulement en France, mais à Turin, à Naples et même à Rome où il fut nommé par le Pape Prédicateur apostolique. Il mourut au couvent de la rue Saint-Honoré, à Paris, le 7 octobre 1701.

La Bibliothèque Nationale possède de lui quatre panégyriques.

— *Panégyrique de saint Amé*, prononcé le jour de sa fête. Épinal, 26 pages.

— *Panégyrique de sainte Madeleine*, dans l'église de la Trinité du Mont, dédié à la Reine de Suède. Rome, 1674, 33 pages.

— *Panégyrique de saint Louis*, dédié au duc d'Estrée, ambassadeur de France. Rome, 1674, 35 pages.

— *Panégyrique de saint François de Paule*, prêché à Rome. Turin, 1675, in-folio.

En dehors de la prédication, nous connaissons d'autres ouvrages traitant d'Écriture Sainte, de théologie, de spiritualité, d'histoire, des langues, etc.

Voici quelques noms d'auteurs :

1^o Le P. Brice de Rennes, qui prit l'habit le 19 juin 1624, à l'âge de dix-neuf ans. Il partit à Saïda en Syrie avec le P. Martin de Vannes et y séjourna trente-cinq ans.

A peine arrivé en mission, il écrivait à son Provincial :

« J'ai presque autant de facilité à faire un sermon en arabe qu'en français. »

Il a publié les ouvrages suivants :

— *Annalium Ecclesiasticorum Caesarii Baronii S. E. R. Cardinalis Epitome arabica*. Publié à Rome en 1653. Trois volumes de 890, 935 et 1094 pages.

— *Annalium Sacrarum a Creatione mundi ad X^{ti} Incarnationem Epitome arabica*. Rome, 1655. Dédié comme le précédent au Pape, 835 pages.

— *Henrici Spondani continuatio earumdem Baronii Annalium Epitome arabica*. Rome, 1671, in-4.

On conserve encore du même auteur à la bibliothèque de Rennes : *Evangelii S^{ti} Matthæi Expositio arabica*, 1645-1648; et à la bibliothèque de Laval : *Evangelica arabica*, 1652.

2^o Le P. Raphael de Rezé, entré dans l'Ordre en 1612. Il fut dix fois Définitiveur, et Provincial de 1632-1634. Il a composé :

L'Exaltation de la couronne de Notre-Seigneur et les Saintes Pratiques des serviteurs de Jésus. Rennes, 1638, 44-800 pages.

3^o Le P. Joseph d'Audierne. On ignore son nom de famille, la date de son entrée en religion et celle de sa mort. Il fut plusieurs fois Provincial de Bretagne, la dernière fois de 1757-1760. Il a publié :

— *Lettres curieuses, utiles et théologiques sur la béatification des Serviteurs de Dieu et la Canonisation des Béatifiés*. Rennes, 1758-1764, 6 vol. in-12.

— *Instructions militaires, ou Explication d'un grand nombre de difficultés relatives à la conscience dans le métier de la guerre*. Rennes, 2 vol. in-12.

— *Lettres instructives et familières d'un théologien à un curé, touchant les stations qui se font dans certaines églises ou chapelles*. Rennes, 1775, in-12.

4^o Le P. Léon de Vannes, vêtu le 13 octobre 1613 à Rennes, mort à Rennes le 24 août 1640, excellent prédicateur, homme de doctrine et fidèle observateur de la Règle, a publié en latin *Secunda Nativitas D. N. J. C., ou l'âme formée sur le modèle du Christ*. Nantes, 1635, 3 vol. in-8, et Paris, 1657.

5^o Le P. Romain de Saint-Brieuc, prit l'habit le 26 avril 1624 et mourut à Guingamp le 24 juin 1663. C'était un religieux de grande science qui fut mandé à Rome pour traiter les affaires de sa Province. Deux ans plus tard, le Père Général l'envoya pour régler certaines questions dans la Province d'Aquitaine avec ordre de se retrouver à Rome pour le chapitre général; il a publié :

Petit Traité sur la réforme du Calendrier grégorien. Paris, 1648, in-4.

6° Le P. *Timothée de la Flèche*. Professeur de théologie au couvent de Vannes, il fut un des premiers à découvrir le venin caché dans le livre des *Réflexions Morales* de Quesnel, et se rendit même à Rome pour le signaler au pape Clément XI. C'est sur ses instances réitérées et malgré les intrigues des Jansénistes qui avaient des intelligences jusque dans le Saint-Office, que fut prononcée la condamnation solennelle de l'ouvrage par la *Bulle Unigenitus*.

Le P. Timothée reçut alors la mission de presser l'exécution et l'acceptation de la bulle en France.

Nommé évêque in partibus de *Béryte*, puis Suffragant de Vannes et de Bourges, il parcourt le pays en tous sens pour s'acquitter de la mission dont le Saint-Siège l'a chargé. Accablé de persécutions et d'outrages, épuisé par ses travaux apostoliques, il meurt en 1744, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, au couvent de Nantes.

Il a laissé sous le titre de : *Mémoires de l'évêque de Béryte*, de curieux détails concernant sa vie et la *Bulle Unigenitus*¹.

P. Yves de Tréguier XVII^e siècle².

Le P. *Yves de Tréguier* était missionnaire apostolique en Palestine et en Syrie. Il souffrit mille tourments dans ces contrées et eut le bonheur de convertir au catholicisme un grand nombre d'infidèles et de schismatiques. Il a publié les ouvrages suivants composés en arabe :

1. Bibliothèque d'Angers n° 3.596, in-12-11.

2. Le P. Yves de Tréguier, vêtu le 6 mai 1660, partit pour les missions du Levant en 1669. En 1680, il était supérieur de la mission de Tripoli de Syrie et dut rentrer en France pour raison de santé. Il passa dix ans en Bretagne et repartit en 1696, mais il dut revenir le 4 octobre 1697. La date et le lieu de sa mort sont inconnus.

— *Fleurs d'Histoire sur toutes les matières et sur tous les mystères de notre foi pour convaincre et convertir les hérétiques*, in-folio.

— *De la résurrection des pécheurs*, sermon, in-4.

— *Discours en forme de catéchisme sur les péchés qui se commettent en Syrie et en Palestine*, in-4.

— *Les Douze Pactes*, in-folio.

— *Méditations chrétiennes pour tous les jours du mois, traité de mœurs chrétiennes*, in-4.

— *Traité sur le péché mortel*, in-8.

— *Doctrine de saint Charles Borromée*, Sermons, in-4.

— *L'âme nourrie par le voyage de la Terre-Sainte*, in-8.

— *Sermons pour l'Avent*, in-4.

— *Sermons pour le Carême*, in-4.

— *Sermons sur les saints Apôtres*, in-4.

— *Sermons sur la Bienheureuse Vierge Marie*, in-4¹.

P. LE VOT, *Biog. Bret.*, t. II. p. 983, Cauderan, 1852, Vannes.

Le P. Grégoire de Rostrenen.

Le Père Grégoire, on le sait, est l'auteur d'un *Dictionnaire français-breton* paru en 1732.

Jusqu'ici, on n'a pu découvrir ni le lieu, ni la date de sa naissance, ni davantage l'année de sa mort. On croit qu'il naquit dans une de ces trois paroisses du diocèse de Saint-Brieuc : Plélauff, Lescouët-Gouarec ou Perret qui faisaient partie avant la Révolution du diocèse de Vannes.

Son Provincial, le P. François-Marie de Saint-Malo, le chargea de composer un Dictionnaire qui corrigerait les erreurs et les lacunes existant dans les grammaire et dictionnaire du vénérable P. Maunoir. « *C'était*, disait le P. Grégoire, *afin d'aider les jeunes religieux et les ecclésiastiques du*

pays, à traduire leurs sermons français en breton et pour pouvoir prêcher au peuple bas-breton. »

Ses pérégrinations apostoliques sans cesse renouvelées dans tous les évêchés bretonnants, en lui apprenant les divers dialectes de la langue et en lui faisant, comme il disait, trouver sa patrie partout, auraient dû le mettre, à même plus qu'aucun autre de mener cette entreprise à bonne fin.

Comparée aux travaux précédents sur la matière, son œuvre malgré ses imperfections, fut un progrès et rendit service jusqu'à la publication du *Dictionnaire Le Gonidec*.

On doit au P. Grégoire les ouvrages suivants :

I. — *Exercices spirituels sur la vie chrétienne, suivis de pieux cantiques*. Saint-Pol-de-Léon, 1709, in-12. M. de Kerdanet dit que ce recueil composé en breton a eu plus de 22 éditions.

II. — *Dictionnaire français-celtique ou français-breton*. Rennes, Vatar, 1732, in-4. Nouvelle édition, revue et corrigée par Benjamin Jollivet, Guingamp, 1834.

III. — *Grammaire française-celtique*. Rennes, Vatar, 1738, petit in-8; Brest, 1795, in-12.

Un auteur a prétendu qu'un religieux d'un autre Ordre aurait composé lui-même le *Dictionnaire français-breton* pour rendre service au P. Grégoire.

Le P. Grégoire était trop loyal pour ne pas faire au moins une allusion à cette participation d'un étranger à son travail. Du reste, aucun érudit, n'a jamais contesté au P. Grégoire la paternité du *Dictionnaire* et de la *Grammaire* qui lui sont attribués.

Le P. François-Marie de Belle-Ile a publié : Histoire des Seigneurs et du Spirituel de Belle-Ile jusqu'en 1759.

C'est tout à fait par hasard que ce travail a échappé à la destruction. M. de Lamarzelle, se promenant un jour aux

environs de Sarzeau, rencontra des enfants jouant à la messe; leur missel n'était autre que le manuscrit de l'*Histoire de Belle-Ile*. Il l'obtint pour quelques pièces de monnaie et en fit don au P. Louis de Saint-Étienne, Provincial, qui le laissa au couvent de Lorient où on s'empressa de l'éditer.

Cette *Histoire de Belle-Ile* a été complétée il y a une trentaine d'années par un arrière-neveu du P. François-Marie, le P. Gallen des Missions Africaines de Lyon.

Dans l'énumération qu'on vient de lire, il y a sans doute des lacunes. Mais ces quelques noms d'auteurs suffisent à montrer que, lorsque les loisirs le leur permettaient, les religieux qui restaient en Bretagne et leurs Confrères qui se consacraient aux missions à l'étranger n'hésitaient pas à l'occasion à prendre la plume et à composer parfois des ouvrages de longue haleine.

IV

LA RÉVOLUTION

Le rapide exposé qui précède sur l'apostolat des Capucins tant en Bretagne qu'en pays de mission témoigne que le rôle joué par eux n'a pas été sans fruit ni même sans gloire. La sympathie qu'ils s'étaient acquise auprès du peuple et à tous les degrés de la société ne s'est pas démentie durant les deux siècles qu'ils ont vécus sur le sol breton.

Nous allons maintenant les voir disparaître, balayés par la tempête révolutionnaire; leurs paisibles demeures seront fermées et eux-mêmes seront dispersés, emprisonnés ou mis à mort.

Déjà dès la première moitié du XVIII^e siècle, à cause de l'impiété naissante, le recrutement devient plus difficile.

D'après une statistique de 1757¹, la Province de Bretagne qui avait compté 5 à 600 religieux n'en a plus que 377.

La Commission des Réguliers, présidée par le trop fameux Loménie de Brienne, rendit encore plus ardue l'entrée en religion. Pour bien des Ordres, ce fut un coup mortel; les Capucins furent presque les seuls à maintenir leurs cadres; grâce à leur popularité, ils ne perdirent aucun couvent en Bretagne jusqu'en 1790.

1. *Collectanea Franciscana*, Mense Januario, p. 15, 1936, Assise.

Mais le 13 février de cette même année, l'Assemblée nationale, dans un décret en trois articles, déclare que les vœux monastiques n'étant plus reconnus, les Ordres religieux et les Congrégations sont supprimés, sans qu'il puisse en être rétabli de semblables à l'avenir. Liberté complète est d'ailleurs laissée à ceux qui le veulent de sortir de leur cloître. Les religieux qui voudront continuer la vie monastique devront se grouper dans quelques maisons qui seront seules conservées.

Le 18 août 1792, nouveau décret supprimant toutes les Congrégations. Les jeunes gens qui aspirent à la vie religieuse sont rendus à leurs familles. La vie claustrale est bannie en France, et ceux qui veulent la continuer malgré tout doivent passer dans les couvents étrangers.

Y eut-il beaucoup de Capucins à rentrer dans le siècle lors de la promulgation de la loi de 1790 qui leur permettait de sortir de leurs couvents? D'après les documents officiels, la très grande majorité opta pour continuer la vie commune dans les cinq couvents de Roscoff, Dinan, Vannes, Rennes et Le Croisic désignés à cet effet, à l'Ouest de la Province.

Or, d'après la loi, ces maisons de réunion, comme on les appelait, étaient destinées à rassembler indifféremment des religieux de divers Ordres. Carmes, Dominicains, Cordeliers, Augustins, etc., étaient appelés à vivre dans un couvent de Capucins.

Une maison, ce n'est plus un monastère, un couvent, c'est-à-dire, un lieu de prière, c'est un domicile quelconque, « Dans ces conditions, on l'a très justement remarqué, il n'y avait pour les religieux aucune obligation de conscience de demander à continuer la vie commune, et ils pouvaient, sans encourir le crime d'apostasie, au moment des inventaires, opter pour la vie privée et donc rentrer dans leurs familles. Cette soi-disant vie commune n'était pas autre chose qu'une cohabitation de religieux régis par un règlement

quelconque qui ne rappelait que de loin la vie qu'ils s'étaient engagés à suivre au jour de leur profession. La profession religieuse, d'après les canonistes, est un contrat par lequel quelqu'un se lie par les trois vœux de religion à un Institut approuvé par l'Eglise¹. »

Or ces maisons de réunion n'eurent jamais l'approbation de l'Eglise. C'était une manière déguisée d'inviter les religieux à rentrer dans le siècle.

On ne s'oblige pas, en entrant en religion, à suivre tel ou tel règlement, ni à obéir à un religieux de tel et tel Ordre, mais seulement à observer la Règle de son Institut et à obéir aux Supérieurs de cet Institut.

Or tel n'était pas le cas de ces fameuses maisons qui, du reste, ne durèrent que quelques mois.

Il ne faut donc pas jeter la pierre à ceux-là qui demandèrent à rentrer dans la vie privée.

Que pouvaient faire les Supérieurs? Comme les évêques de l'époque, ils ont été surpris et désarmés. Devant l'impossibilité de tourner la loi et de trouver un abri à leurs sujets, ils les ont laissés à leur initiative personnelle et libres d'opter selon leur conscience pour la vie commune ou pour la vie privée.

Attitude des religieux à la fermeture des Couvents.

La grande majorité des Capucins bretons, loin d'accepter avec joie la loi qui les délivrait de leurs vœux, manifestèrent devant les Officiers municipaux la volonté d'être fidèles à leur Règle jusqu'à la mort. Il eût été évidemment à souhaiter qu'il n'y eût jamais eu d'apostat, mais comment s'étonner qu'à la fin de ce XVIII^e siècle qui fut si frivole, après toutes

1. LE P. ARMEL, *Les Historiens de la Révolution et la question des Réguliers*, t. XXXVIII, *Etudes Franciscaines*, p. 57, libr. Saint-François, 1926, Paris.

les attaques de Voltaire et des Encyclopédistes contre la religion, la foi n'ait pas été ébranlée même en certaines âmes religieuses?

Ce n'est pas le relâchement qui a provoqué la défection de quelques-uns; car, c'est un fait historique, les Capucins, dans leur ensemble, s'étaient maintenus dans la ferveur de leur saint état. Il y a d'autres causes : l'incertitude du lendemain, les idées nouvelles de liberté et d'égalité, et peut-être l'absence d'une direction ferme de la part des autorités législatives.

Le Provincial des Capucins de Bretagne s'était retiré, dès le début de la Révolution, au couvent de Lisbonne (Portugal). Il lui était impossible de si loin d'assister et de conseiller ses religieux persécutés. D'un autre côté, qu'aurait-il pu faire sur place? Les couvents étant fermés, comment correspondre avec chacun des siens et comment les réunir puisque la loi s'y opposait?

L'attitude digne d'éloges du très grand nombre, au moment des inventaires, est due sans doute à leur esprit vraiment religieux et aux exhortations de leurs supérieurs immédiats, c'est-à-dire de leurs Gardiens.

Deux exemples pris au hasard nous permettront de juger de l'ensemble des Capucins au moment où les Officiers municipaux viennent leur signifier l'application de la Loi.

Inventaire du couvent de Brest¹.

Cet inventaire eut lieu le 14 juin 1790. On y constate la présence de 14 religieux, dont 11 prêtres et clercs et 3 Frères laïcs. Le rapport des Officiers municipaux porte, comme faisant aussi partie de la communauté, le P. Robert de Quim-

1. Ce couvent avait déjà été condamné à l'expropriation avant la loi du 13 février 1790.

per qui travaillait aux missions de Syrie, et le P. Athanase de Rostrenen, employé aux missions d'Amérique.

La bibliothèque renfermait près de 3.000 volumes dont 170 in-folio et 260 in-4; laissée à l'abandon, elle fut dispersée; tel fut le sort de presque toutes les bibliothèques des monastères et des couvents.

Mais arrivons aux religieux de Brest en 1790. Il y eut unanimité pour demander à continuer la vie commune.

1. P. Michel de Châteaulin (Yves-Esprit Le Bescond de Coatpont), né en 1739, Gardien, mourut quelques mois après l'inventaire (21 oct. 1790) et ne vit pas la destruction de sa maison.

2. P. Paul de Tréguier (Pierre-Joseph Le Houéro) né en 1751, vicaire, émigra en Allemagne, en Italie, à Lisbonne et enfin aborda à la côte de Paimpol, vicaire à Guimaec en 1805 et puis recteur de Lannéanou. Il y vivait encore en 1817, « aveugle et sans fortune ».

3. P. Jean l'Évangéliste d'Audierne (François Porlodé) né en 1717. Tout renseignement manque sur ce religieux qui avait déclaré vouloir rester dans son Ordre.

4. P. Athanase de Pontrieux (Louis-Jacques André) né en 1724, se retira au couvent de Saint-Brieuc. Paralytique, immobilisé, il fut hospitalisé chez son frère à Pordic. Mais celui-ci reçut bientôt ordre de renvoyer son frère ex-Capucin. Le P. Athanase mourait en 1795 à l'hôpital de Guingamp.

5. P. Pierre de Saint-Brieuc (François-Jean Gouriou ou Gourio) né à Cesson en 1758, se retira au couvent de Guingamp, mais avant la fin de 1790, il renonça à ses vœux. Devenu recteur assermenté de Saint-Juvat, il dut bientôt quitter sa place. On le retrouve ensuite à Saint-Brieuc, à Lannion et à Plerneuf. Après le Concordat, l'évêque lui donne un Exeat définitif; on ignore comment il finit.

6. P. Alexandre de Quimper (Félix-Marie Delaroque-Trémaria) né en 1756, se rendit au couvent de Roscoff, puis

gagna Jersey en 1792; de là il passa en Angleterre où il mourut en 1798.

7. P. Pierre d'Irlande (Michel O'Kainty) né en 1765, étudiant irlandais, se retira à Roscoff, puis regagna l'Irlande.

8. P. Patern de Pontivy (Yves-Joseph-Marie Lagadec) né en 1767, étudiant en théologie, se retira au Croisic, fut emprisonné à Nantes, puis partit à Lisbonne où il devint Supérieur. Il mourut en charge le 15 juin 1833.

9. P. Anselme de Corlay (Vincent Ganivet) né à Saint-Mayeux en 1756, se retira au couvent de Saint-Brieuc. Résida ensuite à Jersey et à Portsmouth et mourut prêtre habitué à Mûr en 1834.

10. P. Samuel de Vire (Pierre Le Bailly) né en 1765, étudiant en théologie, déclara comme ses autres confrères rester au couvent. Il disparaît pendant la Révolution; on ne le retrouve plus qu'en 1817, il habite Maulévrier (Seine-Inférieure) vivant d'une pension de deux cents trente-trois francs.

11. Fr. Dominique de Vire (Jean-François-Dominique Hubert) né en 1766, étudiant en théologie. Il se déporta à Jersey, puis en Angleterre.

12. Fr. Victor de Quimperlé né en 1746, Frère laïc, alla à Roscoff. En 1791, il partit pour Jersey et de là à Lisbonne.

13. Fr. Félix de Janzé (Jean Grandin) Frère laïc, né en 1774. Il se déporta à Jersey; on le retrouve en 1817 domicilié à Bourgbarré (I.-et-Vil.) vivant d'une pension de cent francs.

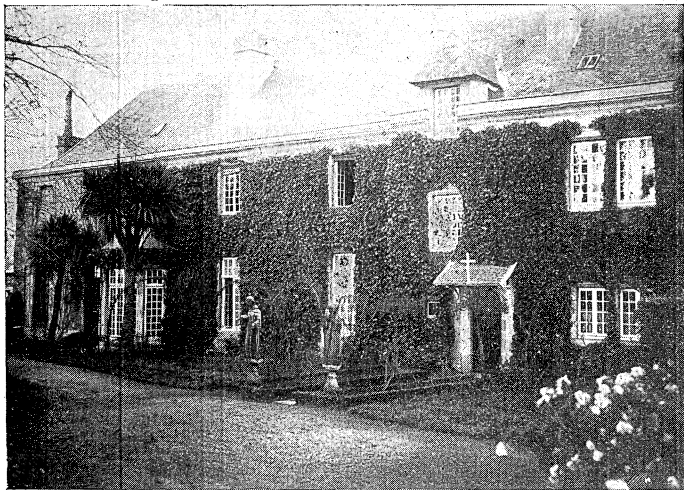
14. Fr. Toussaint de Quintin (Toussaint Andrieux) Frère laïc, né en 1760, se retira à Saint-Brieuc. En 1792, il gagna l'Espagne et séjourna à Zamora, diocèse de Santander.

Sauf une malheureuse exception, les religieux du couvent de Brest ont bien supporté l'épreuve et n'ont pas failli à leurs promesses sacrées.

Inventaire du couvent de Roscoff.

Cet inventaire fut fait, conformément à la loi, par les soins de la municipalité elle-même.

Le maire, Gérard Mège, Pierre Diot, René Toulgoat, Alexandre Péron et Jean Chapalain, officieux municipaux et



Couvent actuel de Roscoff.

le secrétaire-greffier, Yves Prat, vinrent faire l'inventaire du couvent le 8 mai 1790. Ils ne trouvèrent à la maison que les Pères Athanase de Lannion, Vicaire, Alain de Pont-l'Abbé et François de Quimper. Le P. Ignace de Quimperlé, Gardien, était absent, il prêchait la mission de la Roche-Bernard, et le Frère Séraphin de Brest était également absent « pour la recommandation de la quête ». Les religieux présents, « de

ce interpellés, ayant déclaré n'avoir aucun moyen empêchant la descente et la réquisition des officiers municipaux », ceux-ci se mettent en devoir d'exécuter leur mandat.

Ils énumèrent les ustensiles de la cuisine, comptent les draps et les serviettes de la lingerie, les tables du réfectoire, les barriques de la cave, les arbres du jardin, « tant en plein vent qu'en espaliers », les 23 cellules du dortoir et les 5 chambres de l'infirmerie; les 1200 volumes de la bibliothèque. Ils trouvent à la sacristie 4 calices, 1 ostensor et 1 ciboire d'argent, 12 ornements en soie et en laine et le linge nécessaire pour le service du culte, au maître-autel des chandeliers en cuivre et en bois doré.

En fait d'argent monnayé, il n'y a au couvent que 18 livres; il n'existe pas d'argenterie de table; ils n'ont ni dettes, ni rentes, ni registres de comptes. Il leur reste 104 messes à dire, pour lesquelles ils ont reçu 78 livres; au clocher il y a une cloche et une horloge.

Interrogés sur leur intention de rester ou de sortir des maisons de leur Ordre, les Pères Athanase et François et le Frère Séraphin déclarent formellement que leur intention est de rester au couvent; le P. Alain de Pont-l'Abbé déclare vouloir rentrer dans le monde.

La maison de Roscoff ne peut commodément contenir que quinze religieux. Les officiers municipaux et les religieux signent le procès-verbal¹.

Voilà donc ce qu'était « une descente » des Officiers municipaux dans les couvents : inventaire détaillé de tout ce qui s'y trouve et enquête sur l'intention future des religieux.

Le lecteur serait peut-être tenté de savoir ce que sont devenus ces cinq religieux de Roscoff.

— Le P. Gardien, Ignace de Quimperlé (François-Joseph-Augustin Furic, fils du Seigneur du Leignou en Scaër) mena

1. Arch. Nat., f. 19 603.

la vie commune au Croisic, fut emprisonné à la citadelle de Port-Louis, passa ensuite au couvent breton de Lisbonne, enfin revint en France avec les Pères Paul de Tréguier et Symphorien de Lannion et se retira à Paimpol.

— Le P. Athanase de Lannion, né à Brélénévez, fut Supérieur de la maison de réunion de Roscoff, se déporta à Jersey, puis probablement à Lisbonne.

— Le P. François de Quimper fut emprisonné aux Capucins de Landerneau avec P. Antoine-Marie de Douarnenez et vingt-deux autres prêtres. Là, ils sont, disent-ils, « plongés dans la misère, manquant presque de pain, réduits à un seul repas », Il fut plus tard détenu au ci-devant collège de Quimper.

— Le P. Alain de Pont-l'Abbé (Barthélémy Pelliet), qui avait demandé à sortir des maisons de son Ordre, mit sans doute son projet à exécution. Le P. Augustin de Quimper, gardien de Landerneau, annonce dès le 11 mars 1791, la mort du P. Alain.

— Le Fr. Séraphin de Brest, se rendit au Croisic pour y mener la vie commune. Au bout de quelques mois, on le retrouve au couvent d'Orvieto (Italie) afin d'y avoir la vie conventuelle qui lui était interdite en France.

Religieux et prêtres fidèles restés sur le territoire français étaient traqués, poursuivis, et une fois pris, étaient condamnés à la prison et à la mort.

Les Victimes. — Le P. Joseph de Roscoff, guillotiné à Brest.

Le 19 messidor an II (7 juillet 1793), Maurice Jézéquel, Juge de paix de la commune de Morlaix, était prévenu que l'on venait de découvrir un Capucin caché en ville. « Nous étant transporté, dit-il dans son procès-verbal, dans une maison située quartier du Dosenn, où demeure la Veuve Ruvilly

Le Saux, et étant monté dans une petite mansarde, à côté d'un autel y étant, nous avons trouvé cet ex-religieux lequel nous avons interrogé comme suit de ses prénoms, noms, âge, lieu de naissance et grade de son ci-devant Ordre.

A répondu s'appeler Yves Mével, âgé de soixante-cinq ans, natif de Roscoff, ayant pour nom de religion, Joseph de Roscoff, Gardien de Morlaix.

Interrogé depuis quel temps il est dans la maison où nous le trouvons, a répondu que sa mémoire, non plus que son esprit, ne lui permettent de se le rappeler.

Sur quoi, ayant fait venir devant nous la C^e veuve Ruvilly et la ci-devant C^e Démarée Le Coant, ses recéleuses, nous les avons interpellées l'une après l'autre de nous déclarer depuis quel temps cet ex-religieux était chez elles.

Ladite veuve Ruvilly a répondu qu'il y était depuis trois mois et demi. » Et le reste de l'interrogatoire.

« Ayant aperçu dans le même domicile un individu femelle, nous l'avons interrogée de ses prénoms, nom, âge et qualité.

A répondu s'appeler Modeste-Émilie de Forsanz, âgée de vingt-sept ans, native de Montauban (de Bretagne), à peu près errante depuis la suppression des communautés. »

Le juge de paix décerna un mandat d'arrêt contre l'ex-religieux, la veuve Ruvilly, les Demoiselles Coant et de Forsanz.

La veille de cette arrestation, les autorités de Morlaix avaient fait une visite domiciliaire chez Marie-Yvonne Jago. On découvrit chez elle des ornements d'église et des effets appartenant à des émigrés, plusieurs lettres et « tout un lot de chansons et de brochures incendiaires. » Elle fut également arrêtée avec plusieurs autres personnes impliquées dans cette affaire.

Sans délai, cette fournée de prisonniers prit le chemin de Brest, accompagnée des pièces à conviction trouvées dans la mansarde : calice, ornements, bréviaire, missel, burettes, cierge, robe de Capucin et autres habillements.

Le P. Joseph de Roscoff (Yves Mével) était né dans cette petite ville en 1729. Il avait pris l'habit au couvent de Quimper en 1751 et fait profession l'année suivante.

En 1790, le couvent de Morlaix dont le P. Joseph était Gardien, se composait de neuf religieux qui tous optèrent pour la vie commune. Il signe avec tous ses religieux une requête dans laquelle ils déclarent leur ferme résolution de terminer leurs jours dans le cloître et dans l'étroite observance de la règle de saint François.

On les oblige à se retirer au couvent de Roscoff, désigné comme maison de retraite aux Capucins qui avaient opté pour la vie commune.

Les perquisitions et visites domiciliaires faites de nuit et de jour y rendaient le séjour intenable. Aussi plusieurs prirent-ils des passeports pour l'Angleterre; ceux qui restaient au couvent en furent expulsés le 23 novembre 1792, le P. Joseph était du nombre.

Le voici devant ses juges au tribunal de Brest :

- « Quels sont vos nom et prénom? — Yves Mével.
- Votre nom de religion? — Joseph de Roscoff.
- Votre âge? — Soixante-cinq ans.
- Le lieu de votre naissance? — De la commune de Roscoff.
- Votre profession? — Capucin.
- Votre demeure avant votre arrestation? — A Morlaix.
- Vos moyens d'existence avant la Révolution, et depuis, et maintenant? — De la quête et d'aumônes.
- Connaissez-vous les motifs de votre arrestation? — Non.
- Avez-vous prêté le serment constitutionnel? — Non.
- Dans quelle maison avez-vous été arrêté à Morlaix?
- Chez la C^e Ruvilly.
- Par qui avez-vous été conduit chez la C^e Ruvilly? — Je ne les connais point, il était nuit; c'est par quatre femmes à moi inconnues.

- Combien de temps avez-vous demeuré chez elle?
- Près de quatre mois.
- Avez-vous dit la messe chez cette citoyenne? — Quelquefois.

— Avez-vous confessé dans cette maison? Oui, j'ai confessé la C^e Ruvilly et sa sœur.

— Allait-il plusieurs personnes à votre messe? — Un peu.

— Dans quel endroit de la maison disiez-vous la messe?

— Dans la mansarde.

— Depuis quand erriez-vous? — Depuis quatre ans seulement dans la ci-devant Bretagne.

— D'où veniez-vous quand vous êtes venu à Morlaix?

— De Roscoff.

— Chez quelles personnes avez-vous logé depuis que vous n'êtes plus au couvent? — Je ne me le rappelle pas, parce que je ne les connais pas.

— D'où viennent les ornements qu'on a trouvés chez la C^e de Ruvilly? — Je les avais emportés du couvent de Roscoff, et les portais avec moi partout où j'allais.

— A qui appartient le calice, les boîtes à hosties, les pierres sacrées et le reliquaire? — A répondu que c'était à lui à l'exception de la grande pierre. »

Plus n'a été interrogé et a signé : Yves Mével dit Joseph de Roscoff. Palis, Cabon. »

Après le Père Joseph, on interroge les autres inculpées. J. Desmaretz, veuve Ruvilly Le Saux et P. E. Desmaretz Le Coant sont convaincues d'avoir recélé le P. Mével. Émilie de Forsanz est accusée de propos antirévolutionnaires et Barbe Jago d'avoir conservé des écrits tendant à la dissolution du gouvernement républicain et au rétablissement de la tyrannie.

En conséquence, le tribunal condamne :

« Yves Mével, convaincu d'être prêtre réfractaire, non assermenté et comme tel sujet à la déportation, à être livré

dans les vingt-quatre heures à l'exécuteur des jugements criminels pour être mis à mort; J. Desmaretz veuve Ruvilly, Le Saux et E. Desmaretz Le Coant à la peine de mort; Modeste Émilie de Forsanz et Barbe Jago ci-devant religieuse à la peine de mort.

Les autres inculpées furent condamnées à la réclusion et à l'exposition sur la place du marché de Brest. »

« Ordonne que le présent jugement sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures, publié dans toute l'étendue de la République Française, et en breton dans les départements maritimes. L'exécution eut lieu le jour même 12 messidor an II (30 juillet 1794) à trois heures de relevée « sur la place du ci-devant Château. »

Nous avons tenu à citer tout au long l'arrestation et le jugement du Père Joseph¹; sa conduite et ses réponses dénotent en lui un vrai religieux, fidèle à sa Règle et à la foi catholique jusqu'à la mort.

Le Père Joseph de Roscoff est compris dans le nombre des prêtres du diocèse de Quimper morts pour la religion pendant la Révolution et dont la cause est introduite en cours de Rome.

Mlle de Forsanz aurait pu sauver sa vie au prix de son honneur, elle s'y refusa énergiquement et mourut sur l'échafaud. Aussi, après l'exécution son corps subit-il les pires outrages. Ce fait a été attesté par les révolutionnaires eux-mêmes.

Le P. Charles de Locronan et trois autres Confrères victimes de Carrier.

Le P. Joseph avait été guillotiné à Brest, la Révolution trouva un autre moyen plus simple de se débarrasser de ceux

1. Archives Nationales, série W, n° 542.

qui tenaient à rester fidèles à la vraie foi, c'était de les noyer. On hésitait parfois à condamner à la prison et à la mort ceux qui avaient atteint la soixantaine, mais pour les noyades de Carrier, il n'y avait pas de limite d'âge comme nous le voyons dans le cas du P. Charles de Locronan.

René Guéguen de Kermorvan était né à Locronan le 24 avril 1712. Il entra jeune encore dans l'Ordre des Capucins et fit profession le 4 novembre 1732, sous le nom de P. Charles. Les Archives sont muettes sur le ministère qu'il exerça pendant cette longue vie religieuse qui le mettait au rang des plus anciens de la Province de Bretagne.

Il était au couvent d'Hennebont en 1790, au moment des inventaires; malade et presque aveugle, le Père opta pour la vie privée avec le P. Gardien et le P. Vicaire.

Nous avons vu qu'il ne fallait pas taxer de relâchement ces religieux qui renonçaient à mener la vie commune avec des réguliers de différents Ordres, cette vie commune n'étant désormais qu'une contrefaçon de vie religieuse.

Le couvent de Vannes avait été désigné par le Directoire du Département comme maison de réunion pour les Capucins, les Cordeliers et les Augustins du Morbihan. Comme les Cordeliers et les Augustins refusaient d'y venir, le Gardien de Vannes, Père Hyacinthe de Quimper, fit alors appel à tous les Confrères des couvents voisins d'Auray et d'Hennebont. Le P. Charles et d'autres encore se disposèrent à se rendre à Vannes; mais soudain, le couvent fut mis en vente et les religieux s'y trouvaient déjà expulsés.

Ne trouvant pas de refuge à Vannes, le Père partit pour le couvent du Croisic où se trouvèrent bientôt groupés dix-neuf Pères et huit Frères, beaucoup trop, vu les locaux dont on disposait.

Ordre arriva de Nantes de prêter serment à la Constitution civile du Clergé. Ayant tous refusé, on les obligea à se rendre au chef-lieu du département.

Le P. Charles habita quelque temps le petit couvent de l'Ermitage où sont entassés plus de quatre-vingt-dix ecclésiastiques. Le 28 octobre, ils sont tous transférés à bord du bateau *La Gloire*, et dans la nuit du 16-17 novembre 1793, noyés dans la Loire par ordre du Conventionnel Carrier. Le P. Charles avait quatre-vingt-un ans.

De toutes ces innocentes victimes, une seule fut retrouvée et inhumée le 19 par le curé constitutionnel de Chantenay, c'était le Père Charles de Locronan qu'on reconnut à son habit religieux.

Deux autres Capucins expulsés du Croisic, les Frères *Hyacinthe-Marie de Redon* et *Didace de Vannes* subirent la même mort. Enfermés d'abord aux Carmélites, ils furent accusés d'avoir tenu des propos inciviques aux soldats casernés dans cette maison. Après un court séjour au couvent de l'Ermitage, ils furent transférés sur une galiote et noyés dans le fleuve.

Le cas d'une quatrième victime paraît encore plus tragique. Le P. *Dosithée de Guéméné* (*Michel-François Herpe*) avait été également incarcéré aux Carmélites après son retour du Croisic. Un matin du 25 mai 1793, on trouva son cadavre dans le puits de la maison. Le procès-verbal dressé par le Juge de Paix du canton suggère que le P. Dosithée s'est noyé volontairement en se jetant dans le puits. Hypothèse naïve et trop invraisemblable qui veut cacher un crime évident. Le saint religieux supportait avec trop de patience depuis de longs mois toutes sortes de souffrances pour vouloir, à moins d'un accès de folie, mettre fin à ses jours par un suicide. Deux solutions peuvent être admises, encore que la première ne nous semble pas véridique : ou bien ce religieux « complètement infirme » tomba accidentellement dans le puits, ou bien quelque bon patriote, précurseur de Carrier, l'y a lui-même précipité.

Le Père Romain de Dinan (1765-1796).

François Jérôme Tournois naquit à Trélivan, paroisse voisine de Léhon, l'an 1765. Ses études terminées au collège de Dinan, il entra au noviciat des Capucins de Saint-Brieuc. Après sa prêtrise, ses Supérieurs l'envoyèrent en résidence dans une de leurs maisons de Nantes.

C'est dans ce couvent que le surprit la tourmente révolutionnaire. Le Père Romain vint chercher un abri au pays natal, mais il n'y resta pas inactif. Malgré les dangers continuels et au prix de mille fatigues, il parcourut pendant trois ans les paroisses limitrophes de Dinan pour apporter le secours de son ministère aux fidèles privés de pasteurs.

Au début de 1795, la persécution se ralentit un moment, plusieurs églises furent même rendues au culte catholique,

Le P. Romain profita de cette accalmie et vint s'offrir le 12 mai 1795, pour remplir publiquement, dans la paroisse de Léhon, les fonctions sacrées. Une pétition faite dans ce sens par les habitants fut agréée par le district de Dinan.

C'est ainsi que le Père devint providentiellement le successeur de l'ancien recteur de Léhon, Jean Aubry, mort à la suite de privations et de mauvais traitements à la prison de Saint-Brieuc.

Trois mois durant, de l'Ascension à l'Assomption (1795), un peuple innombrable arrivait de toutes parts à Léhon pour profiter des instructions et des secours spirituels du nouveau pasteur.

Mais cette paix relative ne dura pas longtemps. La Convention, avant de se dissoudre, avait pris soin de renouveler les lois contre les émigrés et les prêtres réfractaires.

Le Père Romain se vit de nouveau forcé à se cacher. Sans cesse poursuivi, il continuait, malgré tous les obstacles et au

milieu des plus graves dangers, d'administrer en secret les sacrements aux fidèles persécutés.

Un jour qu'il entendait des confessions dans la paroisse de Saint-Solen, on vient l'avertir qu'une colonne de Patriotes est sur ses traces. Il n'a que le temps de fuir et de se réfugier dans les bois.

Il fait à Dieu le sacrifice de sa vie : « *Seigneur, disait-il, faites-moi la grâce d'être arrêté dans un champ afin de ne compromettre personne. Je mourrai content pour la foi catholique, si je péris de la main des révolutionnaires, et d'avance je leur pardonne ma mort.* »

Ce souhait héroïque ne tarda pas à se réaliser. Il y avait cinq mois que l'intrépide missionnaire errait ainsi de paroisse en paroisse et de ferme en ferme, lorsqu'un matin au moment où il venait de célébrer les saints mystères, il apprit qu'un parti de Bleus se dirigeait vers la métairie. Ses hôtes le conjurèrent de se réfugier dans une cachette préparée pour lui. Craignant d'être cause de leur perte s'il était découvert chez eux, il sortit de la maison accompagné de deux hommes, Jean Le Bourdais, natif de Trélivan et Marcel Rucquay de Léhon : « *Laissez-moi*, leur dit le Père, *fuyez et sauvez-vous.* — *Non, Père*, répondirent ces héroïques jeunes gens, *nous ne vous quitterons pas, nous mourrons avec vous.* »

Ils furent bientôt rejoints tous trois sur le territoire de Quévert, en un endroit appelé le Champ des Agneaux où ils furent fusillés presque à bout portant, et dépouillés de leur vêtement. Les forcenés coupèrent la main droite du Père et lui fracassèrent la tête.

Les braves gens d'alentour les enterrèrent au lieu même du massacre. En 1817, on exhuma leurs corps qui restèrent exposés à la vénération des fidèles, pendant huit jours, à la chapelle de Notre-Dame du Rocher.

Enfin au mois de septembre de la même année, on faisait

la translation solennelle des ossements des trois victimes dans le cimetière de Quévert¹.

*Sur les pontons de Rochefort*².

Parmi les victimes de la Révolution, nous devons une mention spéciale à ceux de nos religieux qui subirent le martyre des pontons, 1794-1795. Les prêtres et religieux massacrés aux Carmes, noyés ou guillotins, ont eu une mort relativement douce comparée aux tortures physiques et morales qu'ont endurées les 827 prisonniers des *Deux Associés* et *Washington*. Le récit dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer. Pour trouver quelque chose d'approchant, il faut remonter aux persécutions des premiers siècles de l'Église : « Dans l'entrepont où sont enfermés les prisonniers, l'obscurité est toujours la même, que ce soit à midi ou à minuit... Au matin, l'atmosphère est irrespirable dans ce trou noir, haut de 5 pieds 6 pouces, long de 36 mètres, large d'autant, où plus de 400 corps sont entassés les uns sur les autres et où les « baïlles » pleines de déjection exhale leur odeur putride... Pour désinfecter le local empesté et ses occupants, on y « fumige » ceux-ci avant qu'ils n'en sortent... une fumée épaisse, âcre, emplit le réduit... on referme toutes les issues et on laisse les prisonniers, une heure durant, haleter, à demi s'asphyxier dans cette étuve suffocante³. »

Sur le pont, ils sont exposés à la pluie, au vent, au soleil, sans rien qui les abrite... Il n'y a aucun siège pour s'asseoir; on ne peut même pas s'étendre à terre ni marcher tant on est

1. R. P. ARMEL D'ÉTEL, *P. Romanus Dinannensis a militibus pro fide mactatus*, *Analecta ord. Cap.*, vol. XLII, octobre 1927, Roma.

2. P. ARMEL D'ÉTEL, *Fratres Minores Capuccini in persecutione apud Rochefort*, *Analecta o. m. c.*, p. 202, 1935.

3. JACQUES HERISSAY, *Pontons de Rochefort*, pp. 226, 236, 241. Perrin, 1925, Paris.

serré... Ils n'ont que les haillons qui les recouvrent avec une seule chemise de rechange... Pour laver leur linge, pas d'autre eau que l'eau de mer.

Entre tous les maux qu'ils ont à subir, un des plus horribles est la faim... La viande fraîche est inconnue et on ne sert que du porc salé qu'on a laissé traîner dans la boue et les ordures... Le pain, quand il y en a, est moisi; le plus souvent, on le remplace par du biscuit plein de vers, dur comme du bois.

Une seule gamelle, une seule tasse, un seul couteau pour dix. Ne jamais manger à sa faim, c'est déjà atroce; passer des nuits blanches, dans un local d'épouvante sans arriver à reposer ses membres las, après les longues journées du pont, ce supplice dépasse tous les autres. Ils dorment sur des planches mal jointes, point rabottées, sans paille ni matelas, leurs corps enchevêtrés les uns dans les autres, jambes mêlées, bras confondus.

Ajoutez à tout cela les insultes, les grossièretés, les mauvais traitements de la part de leurs bourreaux. Pour comble de malheur, le typhus se déclare sur les pontons. En quelques mois, sur 827 prisonniers, 542 succombent. Sur 23 Capucins, 6 seulement échapperont à cet enfer. »

La Province de Bretagne ne compte que quatre de ses religieux condamnés aux pontons de Rochefort, en voici les noms :

Le P. Casimir (*Gme Cajan*) de Quimper fit profession en 1784. A l'inventaire du couvent de Nantes où il se trouvait de résidence, il choisit la vie privée. Il passa ensuite quelque temps à l'armée. Il tenta d'émigrer aux Iles Anglaises, lorsqu'il fut arrêté en chemin. Interrogé, il déclara par deux fois n'avoir jamais fait de serment schismatique. Il est condamné et conduit à Rochefort comme réfractaire. Là, le P. Casimir répare héroïquement les écarts de sa vie en se faisant l'infirmier bénévole de ses codétenus. Il meurt dans l'exercice de

la charité, terrassé lui-même par le terrible typhus. On l'inhuma à l'île d'Aix (26 juillet 1794).

La seconde victime, c'est le P. *Louis-François de Morlaix* originaire de *Pleyber-Christ* où il était né en 1754. Il était au couvent d'Audierne au moment de l'inventaire et fit choix de la vie commune qu'il mena quelques mois à Roscoff. A la fermeture de ce couvent en 1792, il fut incarcéré à Quimper et enfin dirigé sur les pontons.

Selon le chanoine Labiche, un rescapé des Pontons, le P. Louis-François était doué de toutes les vertus d'un bon religieux. Il mourut le 17 octobre 1794 et fut inhumé à l'île Madame.

Un troisième Père breton eut le même sort. C'est le P. *Louis de Morlaix* (*Joachim Alexandre*). A la fermeture du couvent de Roscoff (novembre 1792), il demanda à se retirer dans sa famille à Morlaix. Il ne tarda pas à être arrêté et à être conduit à Rochefort. Il mourut sur le *Washington* le 17 octobre 1794 et fut inhumé à l'île Madame.

Le quatrième, le *Frère Sébastien de Lamballe*, eut le bonheur de survivre aux souffrances inhumaines qui furent le partage de ces centaines de déportés.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où bon nombre de ces victimes des pontons sera glorifié par l'Église.

Un insermenté : le P. Paul-Marie de Landerneau.

Pendant que les uns s'exposaient à la prison et à la mort pour rester les enfants fidèles de la sainte Église et que les autres demandaient aux pays étrangers la liberté qu'on leur refusait désormais en France d'observer leurs engagements religieux, un grand nombre de leurs Confrères, bravant les menaces et les dangers, resta héroïquement sur place afin de prêter le secours de leur ministère aux chrétiens privés de

leurs pasteurs légitimes. On les appelait des insermentés ou des réfractaires, ayant préféré, comme jadis les apôtres, obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes.

Les Archives de Roscoff contiennent des détails très intéressants sur deux de ces insermentés : l'abbé de la Bourgonnière et le P. Paul-Marie de Landerneau, capucin. Nous nous occuperons seulement de ce dernier.

Le P. Paul-Marie (*Alain Kerautret*) était né à Loc-Mélar, aux environs de Landerneau, en 1756. Venu à Roscoff, en 1792, pour y mener la vie commune, il ne tarda pas à constater que cette « maison de réunion » n'était qu'une contre-*façon* de couvent, et s'en alla avant la fermeture définitive qui eut lieu quelques mois plus tard. Au lieu d'émigrer en Angleterre, en Italie ou en Espagne comme l'avaient fait plusieurs de ses confrères, il prit le parti de se cacher à Roscoff. Il se cacha si bien qu'il échappa pendant dix ans à toutes les recherches. Le fameux Comité de surveillance lui-même ne réussit jamais à découvrir son refuge, pas plus que celui de son ami l'abbé de la Bourgonnière, de sorte que Roscoff, plus favorisée que beaucoup d'autres paroisses, eut le bonheur de conserver et l'honneur d'abriter, de 1792 à 1801, deux saints prêtres qui furent jour et nuit à la disposition des bons catholiques.

De sa cachette, le P. Paul-Marie assista à l'expulsion des quatre derniers confrères restés au couvent¹. Il connut la mort glorieuse de deux d'entre eux, le P. Joseph guillotiné et le P. Louis mort sur les Pontons et l'emprisonnement des deux autres, le P. Pacifique du Faouët et le P. François de Quimper.

Il vit la dispersion du mobilier du couvent et la vente² du couvent lui-même en 1799, sur l'Ordre de la Direction centrale de Quimper. L'acquéreur s'appelait Yves Heurtin,

1. 22 novembre 1792.

2. Arch. départ., registre 22, n° 125.

étranger au pays, ancien officier municipal et ancien membre du Comité de surveillance, ce qui n'empêcha pas le Capucin de baptiser son petit-fils deux mois après.

Mais si le P. Paul-Marie était souvent invisible le jour, il travaillait la nuit, c'est-à-dire qu'il administrait les sacrements. Nous n'avons pas le relevé des baptêmes ni des mariages faits par lui, mais si nous en jugeons d'après le registre d'ailleurs incomplet laissé par l'abbé de la Bourgonnière où l'on compte plus de 200 baptêmes à l'actif de ce dernier, on peut présumer que, dans la même période 1792-1801 le ministère du P. Paul-Marie n'a pas porté moins de fruit. L'abbé et le Père marchaient d'un commun accord; ils visitaient tour à tour les bons chrétiens de Roscoff, Saint-Pol et Santec.

En 1795, ils signent tous deux une déclaration dans laquelle ils affirment « qu'ils ne sont point, qu'ils n'ont jamais été et ne seront jamais en révolte contre le gouvernement... Ils sont par principe et par état soumis au gouvernement civil du pays qu'ils habitent. Une loi prescrivait aux fonctionnaires publics de jurer la ci-devant Constitution civile du Clergé et d'abandonner les bénéfices. Ils n'ont pas fait de serment, mais ils ont abandonné les bénéfices. Ils ont donc obéi et ne sont pas réfractaires. » Et ils ajoutaient : « Dire que le culte catholique romain ne peut s'exercer dans les Républiques comme dans les Monarchies, c'est calomnier ce culte et ses ministres. »

A la chute du Directoire, l'abbé de la Bourgonnière et le P. Paul-Marie reparaissent et déclarent fixer leur domicile à Roscoff qu'ils n'avaient jamais quittée durant les heures les plus tragiques. L'église de la paroisse, fermée au culte catholique depuis 1792, ouvre maintenant ses portes aux deux prêtres. Dès que la paix est signée entre l'Église et Bonaparte, le véritable pasteur de Roscoff rentre de l'émigration, heureux de retrouver ses ouailles restées en très grande

majorité fidèles à la vraie religion grâce à l'héroïsme de deux insermentés. En 1808, le P. Paul-Marie est nommé vicaire à Saint-Pol-de-Léon. Il meurt, le 6 mars 1821.

Le P. Maximin de Locronan.

Le P. Maximin (L'Helgouac'h), né à Locronan, était au couvent de Morlaix à la Révolution. Avec tous ses Confrères du même couvent, il refusa de prêter le serment schismatique. Il fut incarcéré au couvent de Landerneau et y mourut en 1794.

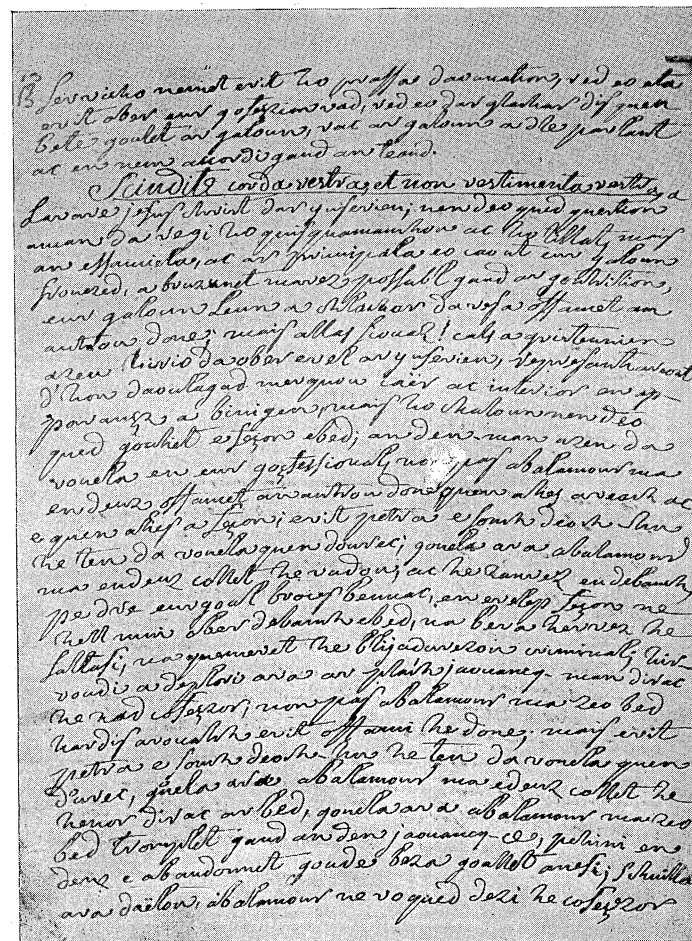
Un chercheur a eu la bonne fortune de mettre la main sur trois sermons du P. Maximin. Nous mettons sous les yeux du lecteur un extrait d'un de ces sermons qui traite du sacrement de pénitence.

Sur la deuxième page du manuscrit, le Père relate les noms de quelques-unes des paroisses qu'il a évangélisées :

- 1773, Châteaulin, Grand-Ergué et Kerfeunteun.
- 1774, Brélidy et Landébaëron, au diocèse de Tréguier.
- 1778, Plonévez-Porzay, Morlaix, Plouigneau, Lohuec et Bourbriac.
- 1779, Saint-Jean du Doigt.
- 1782, Saint-Pol de Léon et Roscoff.
- 1786, Ploujean.
- 1789, Saint-Martin de Morlaix.
- 1790, Plougasnou.
- 1791, Plonévez-Porzay.

Le P. Bonaventure de Bécherel.

Le P. Bonaventure (Fulgence Thouaust) avait pris l'habit à Rennes le 11 juillet 1745. Il était gardien du couvent de Quimperlé au moment des inventaires, et déclara rester



Fac-simile d'un sermon du P. Maximin de Locronan.

fidèle à ses vœux de religion. Il vint chercher à Dinan la vie commune qu'il ne pouvait continuer dans son couvent de Quimperlé.

Après la fermeture du couvent de Dinan, il se retira dans sa famille à Miniac et là il exerça le ministère au milieu des difficultés inhérentes à sa situation de prêtre insermenté. Tombé malade des suites de privations et du manque de confort, il reçut néanmoins l'ordre de se rendre à Rennes, en l'application de l'arrêté du 15 avril 1792. « Le citoyen Touaost » n'alla pas à Rennes et il dut se cacher de nouveau.

Le père Bonaventure mourut vers la fin de l'année 1795, dans un grenier à foin (la tradition dit dans un four) où il s'était réfugié pour échapper aux poursuites des Cent-sous de Bécherel¹.

1. GUILLLOTIN DE CORSON, *Les Confesseurs de la foi dans l'archidiocèse de Rennes* p. 375, Plihon et Hervé, 1900, Rennes.

V

RESTAURATION

La Révolution a passé, le culte catholique est supprimé, les églises sont fermées ou ne sont ouvertes qu'à des ministres intrus souvent indignes; monastères et couvents sont vendus comme biens nationaux. C'en est fini, semble-t-il, de la vraie religion.

Mais la Providence veille, tous les Français ne se courbent pas devant l'impiété triomphante; l'Ouest, Bretagne et Vendée, ose lui résister les armes à la main et redemande ses prêtres. De tous côtés, on réclame la liberté; on finit par trouver odieux de se battre entre fils du même pays alors que toutes les forces réunies ne sont pas de trop pour repousser l'ennemi extérieur.

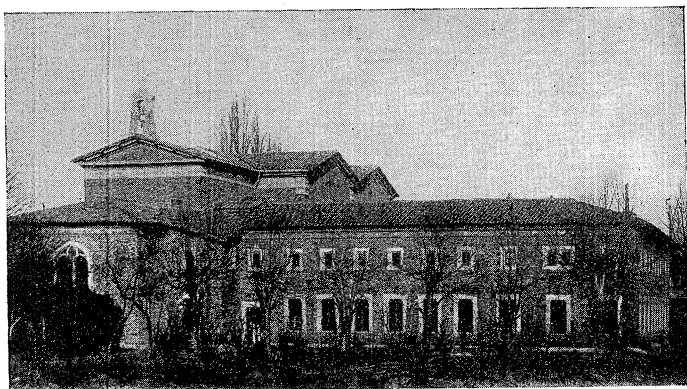
Bonaparte surgit, devient maître du pouvoir et réussit à réconcilier l'Église et l'État par le Concordat de 1801.

Le lecteur va se demander peut-être : « Pourquoi donc les anciens religieux, qui ont survécu à l'échafaud, à l'exil et à la prison, ne tentent-ils pas de se reconstituer? Les prêtres ont regagné leurs églises, pourquoi eux ne cherchent-ils pas à récupérer ceux de leurs couvents encore debout? »

A cette question, la réponse est facile. Napoléon, Souverain absolu, est totalement hostile à la renaissance des Ordres religieux d'hommes et il n'en autorisera aucun pendant les quinze ans de son gouvernement.

Il est certain que, s'ils avaient été libres, beaucoup de religieux se seraient réunis pour reprendre leur vie d'autrefois avec d'autant plus de ferveur qu'ils avaient pu sonder pendant la dispersion la profondeur de la perversité humaine.

Sous Louis XVIII et Charles X, on enregistre un soupçon



Couvent de Nantes.

de tolérance et aussitôt on assiste ici et là à des essais de reconstitution.

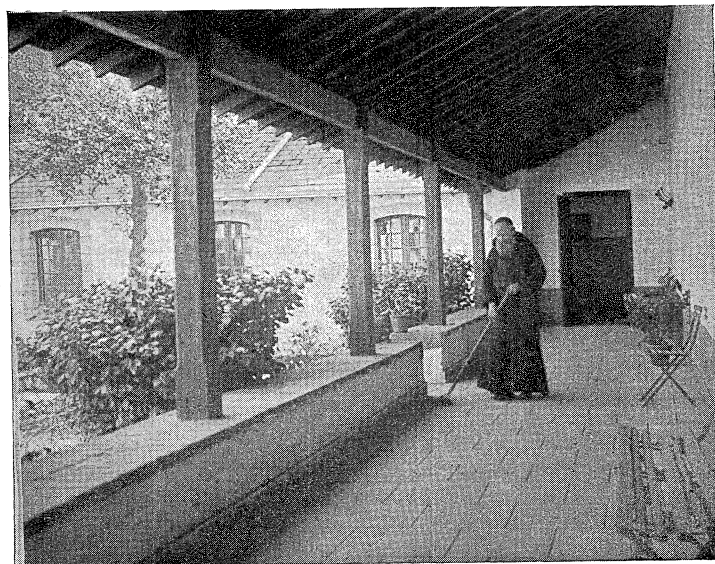
Dès 1817, le *Père Eugène de Rumilly*, Capucin savoyard, qui deviendra plus tard Général de son Ordre, rassemble d'anciens confrères de sa province et des provinces limitrophes et réussit ainsi à rétablir plusieurs couvents.

Dans le Midi de la France, se dessine un peu plus tard un mouvement analogue; après plusieurs essais, de nouvelles communautés surgissent à intervalles plus ou moins réguliers, c'est Marseille, puis Crest un couvent récupéré, puis Lyon, etc. En 1852, Paris revoit les Capucins.

Dès 1870, la Province de France est déjà assez forte pour

donner naissance à trois Provinces séparées : celle de Lyon, celle de Toulouse et celle de Paris.

Le premier Capucin breton dont fasse mention le nécrologe de la Province de France est un Frère Venance, né à Saint-Gilles-les-Bois à quelque distance de Guingamp,



Couvent de Lorient.

entré dans l'Ordre en 1857 et mort cinq ans après avant d'avoir pu arriver à la prêtrise.

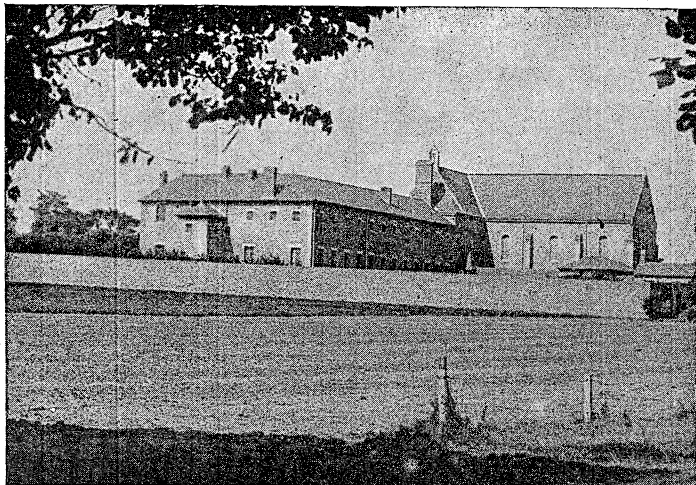
Puis, voici que la Bretagne rouvre ses portes à ses anciens missionnaires, Nantes est fondé en 1874 et Lorient en 1878.

Tandis que les vocations se multiplient, voici, en 1880, une nouvelle épreuve : sous l'action de la Franc-Maçonnerie,

des décrets de dissolution sont publiés, suivis d'expulsions retentissantes.

Il y a ensuite nécessairement un temps d'arrêt, mais de courte durée. Dès 1897, on fonde un troisième couvent en Bretagne, celui de Dinard destiné au recrutement.

Un autre coup plus dur cette fois ne tarde pas à tout bou-



Couvent de Dinard.

lever. La loi de 1901 dissout toutes les Congrégations d'hommes à l'exception de cinq qui sont seules autorisées.

Les couvents sont forcés et pris d'assaut par la police aidée de la troupe. Ne pouvant plus vivre en communauté, les religieux sont contraints de prendre le chemin de l'exil; une fois de plus c'est la dispersion. Ceux qui résistent à l'application de la loi sont poursuivis et condamnés à l'amende.

Il est pénible de souligner qu'une nation qui se flatte

d'avoir comme devise « Liberté » refuse le droit de vivre à ceux de ses enfants qui, outre leur sanctification personnelle, n'ont en vue que le service du prochain.

La grande guerre survient. Les religieux quittent l'exil offrent leurs bras et leur sang pour la défense de la mère-patrie. Le Père Gardien d'un couvent breton est frappé mortellement, ainsi que plusieurs Confrères; d'autres reçoivent des blessures glorieuses sans doute, mais qui diminueront à jamais leur activité.

Les lois d'exception suspendues pendant les hostilités restent toujours une menace qui paralyse les initiatives. Mais puisqu'il existe une paix relative, il faut savoir en profiter et s'en remettre pour l'avenir à la Providence.

Les Capucins, revenus en Bretagne, reprennent les traditions de leurs aînés. Dans les couvents, la vie d'étude, de prière et de travail a recommencé, et là où les santés et le nombre des sujets le permettent, l'observance de nuit est pratiquée, tout comme celle du jour.

Les missions paroissiales ont été particulièrement nombreuses depuis la guerre. Il est des Pères qui ont à leur actif 150 et même 200 missions ou adorations.

Le zèle des religieux s'exerce encore sur un autre terrain; les fondations et visites de Fraternités du Tiers-Ordre. L'absence de documents nous laisse ignorer ce qui avait été fait en cette matière avant la Révolution. Nous savons pourtant qu'il y avait alors de nombreuses âmes agrégées au Tiers-Ordre de Saint-François. Une Tertiaire de Morlaix chez laquelle on avait trouvé des objets de piété a été accusée de « fanatisme »; une autre, *Anna Le Sant de Plouénan*, mourut sur l'échafaud pour avoir recélé deux prêtres chez elle.

Mais depuis Léon XIII et les derniers Papes, la propagation du T. O. est devenue une nécessité. Les couvents bretons ont actuellement un effectif d'environ 150 Fraterni-

tés dont quelques-unes se sont merveilleusement développées. Des bulletins mensuels en breton et en français apportent à ces Tertiaires un aliment spirituel approprié à leur profession.

Une autre œuvre toute moderne, que n'auraient peut-être pas soupçonnée les Capucins des siècles passés, c'est l'*Association Franciscaine* fondée d'abord à Paris et qui existe également dans deux couvents de Bretagne. C'est de l'Action Catholique par les Conférences. Chaque mois, sauf en été, des centaines d'hommes (on en a vu à certains jours jusqu'à 1200 et 1400), se réunissent dans un vaste local pour entendre traiter un sujet d'actualité, religieux, économique ou social; la séance est toujours agrémentée de films se rapportant au thème de la conférence.

* * *

Le ministère actif absorbe une grande partie de la vie du missionnaire. Seuls, l'âge et la maladie arrêtent l'exercice de la prédication. Ils ne sont pas rares cependant les religieux qui trouvent encore des loisirs pour composer des ouvrages. Qu'on nous permette de citer quelques écrits publiés par des Pères bretons ou religieux vivant ou ayant vécu dans un des couvents de Bretagne.

- P. TIMOTHÉE DE PUYLOUBIER, *Théologia Moralis Universa*, III vol. Gabr. Beauchêne, 117, rue de Rennes, 1903, Paris. (Achevé à Lorient.)
- P. CONSTANTIN DE PLOGONNEC, *Apologie de l'Église, par Saint-Laurent de Brindes*. Librairie Saint-François, 1936, Paris.
- P. LADISLAS DE VANNES, *Deux Martyrs*. Poussielgue, 15, rue Cassette, 1905, Paris.

- P. ALAIN DE PONTIVY, *Berthe Lefebvre, Sœur Marie-Colomban*. Maison Saint-Antoine, 1932, Blois.
- P. RENÉ DE NANTES, *Histoire des Spirituels dans l'Ordre de saint François*. De Gigord, 15, rue Cassette, 1909, Paris.
- P. ADOLPHE DE BOUZILLÉ, *Manuel du Tiers-Ordre Séculier, Œuvre de Saint-François*, 5, rue de la Santé, 1899, Paris.
- P. FRANÇOIS DE VOUILLÉ, *L'Exercice de la Communion spirituelle*. Œuvre de Saint-François, 5, rue de la Santé, 1900, Paris.
- P. ARMEL D'ÉTEL, *Les Capucins d'Alsace pendant la Révolution*. Couvent de Kœnigshoffen, 1923, Strasbourg.
- P. ARMEL D'ÉTEL, *Les Capucins du diocèse de Metz*. Couvent de Kœnigshoffen, 1932, Strasbourg.
- P. HENRI DE QUIMPERLÉ, *Mort Mystique de saint François d'Assise*. Drame religieux en 5 actes par le F. Henri, Capucin. Musique et chœurs par le F. Rodolphe, Capucin, 28, avenue de la Marne, 1933, Lorient.
- P. EMMANUEL DE LANMODEZ, *Les Mille Premiers Capucins de la Province de Bretagne*. Paul Chéromet, 1895, Paris.
- P. YVON DE GUENGAT, *Avec les Pêcheurs de Terre-Neuve et du Groënland*. Bureaux du Nouvelliste de Bretagne, 1935, Rennes.
- P. MARIE-BERNARD, DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, *Sainte Jeanne d'Arc, ses vertus*. Librairie Saint-François, 1908, Paris. Aux Trois Ave Maria, 1924, Blois.
- P. EUGÈNE DE GUENGAT, *La Vie Chrétienne*. Revue mensuelle paraît depuis 1932, Le Bayon, Lorient.
- P. FRANÇOIS DE PAULE DE MAUMUSSON, *Michel, que feras-tu plus tard?* Le Bayon, 1934, Lorient.
- P. AIMÉ LE ROUX DE COATASCORN, *Le Tiers-Ordre et le Prêtre*. Librairie Saint-François, 4, rue Cassette, 1912, Paris.

*
*
*

Il y aurait, dans cette nomenclature, une lacune très grave si on ne signalait la fidélité des Capucins bretonnants à leur langue maternelle. Depuis plus de trois siècles, c'est-à-dire, depuis leur arrivée en Bretagne, ils ont prêché au peuple l'idiome connu de lui. Si nous en jugeons par les livres de piété publiés aux XVII^e et XVIII^e siècles et par l'extrait d'un sermon reproduit plus haut, écrivains et prédicateurs se mettaient trop à l'aise avec le breton, employant sans nécessité aucune des mots français qui avaient leur équivalent en langue du pays et qui n'étaient point compris de ceux qui n'avaient jamais mis les pieds à l'école.

Avant la Révolution, nous ne connaissons dans la littérature bretonne, à l'éloge des Capucins, que les œuvres du P. Grégoire de Rostrenen. Mais, depuis leur retour en Basse-Bretagne, ils se sont mêlés au mouvement de la rénovation de la langue, et certains de leurs écrits ont connu le succès. Citons quelques ouvrages.

En dialecte du Léon :

- AN AOTROU UGUEN, CHALONI A ENOR, HAG AN TAD EUJEN, MISIONER KAPUSIN, *Buhez H. S. J. K.*, 750 *pajenn*, 38, avenue de la Marne, 1930, Lorient.
- AN TAD EUJEN A WENGAD, *Buhez sant Fransez a Asiz, savet gant an Aotrou Madec*. 38, avenue de la Marne, 1928, Lorient.
- AN TAD EUJEN A WENGAD, *Leorig-dorn Trede-Urz Sant Fransez*, 38, avenue de la Marne, 1933, Lorient.
- AN TAD EUJEN A WENGAD, *An Oferenn displeget gant taolennou*, 38, avenue de la Marne, 1933, Lorient.
- AN TAD MEDARD A LANARVILY, *Ar Werc'hez Vari, Hor Mamm*. Le Grand Figuiet, 1937, Roscoff.

- AN TAD MEDARD A LANARVILY, *Ar Vuhez Kristen, Kelaouenn viziek*, 38, avenue de la Marne, Lorient.
- AN TAD BARNABE A BLOGONEG, *Eun Dibab Kantigou*. 3^e édition, Le Bayon, 1936, Lorient.

En dialecte de Vannes :

- AN TAD YVON A BLARNEL, *Buhé Sant Fransez a Assis dre en Eutru Falquerheu*. Le Bayon, 1921, Lorient.
- AN TAD YVON A BLARNEL, *Deviz ar ér Régl.* Le Bayon, 1915, Lorient.
- AN TAD YVON A BLARNEL, *Livrig-Dorn Trivet Urh Sant Franséz*. Le Bayon, 1911, Lorient.
- AN TAD YVON A BLARNEL, *Trivet Urh Sant Franséz*. Le Bayon, 1899-1923, Lorient, ou *Revue Mensuelle du Tiers-Ordre*, par le P. Yves de Plouharnel. Ce fut la première revue bretonne du Tiers-Ordre. Elle continue toujours de paraître sous la direction du P. Eugène de Guengat.
- AN TAD MICHEL A GARNAG, *Buhé Sant Franséz à Asiss*. Imp. Franc. Miss., 16, route de Clamart, 1895, Vanves (Seine).
- AN TAD MICHEL A GARNAG, *Fioretti Sant Franséz Asiss*. Gwened, Molereh Lafoli, 1902, Vannes.

Ce n'est donc pas seulement par la parole, mais aussi par la plume que le missionnaire bas-breton a travaillé, en union avec d'actifs compatriotes, à la conservation de la plus ancienne des langues européennes.

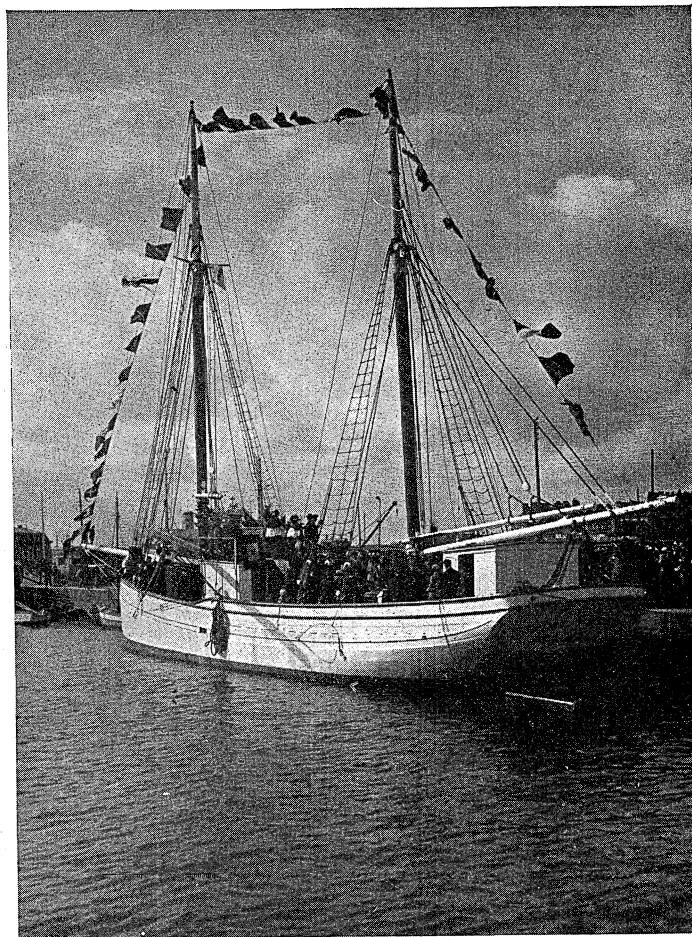
Enfin, à l'exemple de leurs aînés, les Capucins bretons du xx^e siècle s'adonnent avec le plus grand zèle à l'évangélisation des peuples païens.

L'Évêque actuel du Radjpoutana (Indes anglaises) est un Lorientais. Des postes importants dans ce Vicariat apostolique.

lique et dans le Commissariat des Capucins indiens, ainsi que la Station de Smyrne, ont comme titulaires des Pères bretons. Le Supérieur du séminaire de Saint-Louis d'Istanbul (Constantinople) est de l'ancien diocèse de Tréguier.

Si le recrutement le permettait, quel magnifique horizon ne s'ouvrirait pas à l'ardeur de nos missionnaires à l'étranger !

Nous ne pouvons, mieux clore ce chapitre qu'en mentionnant un ministère unique en son genre et où le danger est de tous les instants : c'est celui d'aumônier des Terre-Neuvas, confié à un Père bretonnant, frère de race d'un grand nombre de pêcheurs de morue. Son ouvrage : *Avec les Pêcheurs de Terre-Neuve et du Groenland*, présenté par le regretté Docteur Charcot, et qui a obtenu un très grand succès, a rendu sympathique, dans tous les milieux sans exception, cette Œuvre catholique éminemment bienfaisante.



Le Saint-Yves.

VI

CONCLUSION

Notre tâche est terminée : nous avons essayé de donner une vue d'ensemble sur l'activité d'un Ordre qui a su maintenir, trois siècles durant, dans la bonne et mauvaise fortune, la sympathie des populations au milieu desquelles il a vécu. Ce sont des miettes d'histoire qu'il convenait de recueillir; elles contiennent en effet d'utiles enseignements. En voici deux que nous nous permettons de signaler en terminant.

Et d'abord une reconnaissance infinie au Seigneur qui a daigné bénir d'une façon si visible ce dernier rejeton de la famille franciscaine. Ensuite, comment ne pas être également rempli de gratitude envers ces bienfaiteurs de tous rangs : évêques, prêtres, nobles, bourgeois et gens du peuple qui, non contents d'édifier de leurs deniers tant de couvents, n'ont jamais cessé dans la suite de pourvoir à leur entretien?

Les Capucins ont-ils su répondre aux bénédictions divines et au dévouement dont ils étaient l'objet de la part des hommes? Nous croyons l'avoir montré dans les pages qui précèdent. Ils ont prié, ils sont restés fidèles à leur Règle, ils se sont dévoués et ils se sont même sacrifiés à l'occasion, puisqu'ils comptent plusieurs martyrs de la foi et de la charité. Cette Province de Bretagne dont nous avons essayé d'esquisser l'histoire n'est plus qu'un nom, elle a disparu à la Révolution comme les autres Provinces Capucines de France. Elle n'aura pas été inutile à la Sainte Église ni au salut des âmes.

Sans avoir l'extension extraordinaire de jadis, l'Ordre, cent ans après sa restauration en notre pays, compte cependant cinq Provinces prospères¹. Que lui réserve l'avenir? C'est le secret de la Providence.

Les enfants de saint François se rappellent la vision de leur Père, alors qu'il n'avait en tout que six disciples : « *Ayez courage, disait-il aux siens, et que votre petit nombre ne vous attriste pas...* »

Le Seigneur m'a montré qu'il nous fera grandir et nous multipliera... Une immense multitude, de langue diverse, précipite sa marche. »

« *Le Seigneur nous multipliera* », c'est sur cette parole d'espérance que nous voulons terminer ce travail. Déjà un bon contingent de Bretons a revêtu les livrées de ce Saint dont Pie XI disait naguère : « *C'est le Saint qui a le plus parfaitement reproduit le Christ, Sauveur du monde.* »

« *La Moisson est grande et les ouvriers en petit nombre* » (Luc, X. 2.)

Dieu merci, « nombreux restent encore, à notre époque, ceux qui entendent l'Appel de la pauvreté évangélique... C'est un honneur pour l'humanité qu'elle ne capitule pas tout entière devant l'argent et les plaisirs; et les fils de saint François sont au premier rang de ceux qui l'aident à ne point perdre cet honneur. Nous avons confiance que jamais ne tarira le recrutement franciscain; car ce signe serait le plus lugubre parmi tous les signes de la servitude². »

L. D. M. F.

1. Provinces de Paris, Lyon, Toulouse, Savoie, Alsace-Lorraine et Custodie de Corse.

2. ALEXANDRE MASSERON, *Les Franciscains*, p. 121, Bernard Grasset, 1931 Paris.

TABLE

	Pages
AU LECTEUR	9
I. — <i>Les Capucins. Leur vie.</i>	11
II. — <i>Les Fondations</i>	17
III. — <i>Apostolat</i>	32
A. — <i>Apostolat de la Charité.</i>	32
B. — <i>Les Missions</i>	35
a) <i>En Bretagne</i>	35
b) <i>A l'Étranger</i>	46
C. — <i>Les Écrivains.</i>	59
IV. — <i>La Révolution.</i>	66
V. — <i>Restauration</i>	91
VI. — <i>Conclusion.</i>	102



